# le franco-albertain

EDMONTON, Alberta — VOL. 3 — No 19 — Mercredi, le 25 mars 1970


# L'Association mondiale des pays francophones mise sur pied

Après plusieurs mois d'efforts de la part du secrétaire intérimaire Jean-Marc Léger de Montréal et une assemblée de fondation quelque peu houleuse, marquée de dissidence entre la France et le Canada, l'Association mondiale des pays francophones est finalement née la semaine dernière à Niamey, au Niger.

Les représentants canadiens et français se sont finalement mis d'accord sur le point le plus litigieux de la charte proposée, la participation d'état ou de provinces non-souverains. Pour le Canada, il s'agissait de faire réintégrer au Québec son rôle de province au sein de l'ensemble confédératif canadien alors que pour la France, il fallait avoir l'assurance que des groupes francophones importants mais non souverains, tels la Louisiane, et Pondichéry, soient inclus dans la nouvelle entente internationale.

Il a finalement été décidé que des gouvernements non souverains pourraient prendre part aux activités de l'Association pour promouvoir la diffusion de la culture et la coopération technique entre pays francophones, si leurs gouvernements nationaux approuvaient le geste. 19 pays ont signé l'accord. Pour le Canada les signataires ont été le Secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, ainsi que MM. Julien Chouinard du Québec, Armand St-Onge du Nouveau-Brunswick, Marc Larrat-Smith de l'Ontario et Réal Theffaine du Manitoba.

Les autres pays signataires sont la Belgique, le Burundi, le Cameroun, le Tchad, le Dahomey, la France, le Gabon, le Luxembourg, Madagascar, le Mali, l'île Maurice, Monaco, le Niger, le Sénégal, le Vietnam Sud, le Togo, la Tunisie et la Haute-Votta.

Un seul représentant a refusé de signer l'accord, celui de la République du Congo. Par ailleurs les représentants du Cambodge étaient absents au moment de la signature et ceux du Laos, du Liban et du Maroc ont déclaré qu'ils signeraient plus tard. Le représentant du Ruanda a simplement initialé le document.

Contrairement à ce qui avait été prévu au début de la conférence, l'ex-journaliste montréalais Jean-Marc Léger s'est vu confier le poste de Secrétaire permanent de l'organisme. Les délégués ont approuvé un budget de $300,000 pour cette année devant s'élever par la suite jusqu'à atteindre $2 millions en 1971. La répartition du versement des fonds sera la suivante: France 45%, Canada 33%, Belgique 12%; les autres membres se partageront l'autre 10%.

Il a aussi été entendu que l'on établirait un bilan de tous les accords, traités, ententes, etc., qui existent déjà entre pays francophones et la capacité des pays impliqués à rencontrer leurs obligations; il en résultera que les pays les moins aptes à rencontrer ces obligations recevront le plus de la nouvelle Association. Sur proposition de l'île Maurice, il a été décidé que les quartiers-généraux de l'organisme seraient situés à Paris. D'autre part, la prochaine rencontre aura lieu au Canada, en 1972.



Le ministre des Affaires extérieures, M. Sharp, a reconnu la semaine dernière que le moral des membres de son ministère était "considérablement à la baisse" à la suite de la décision du gouvernement de fermer plusieurs missions diplomatiques et d'en réduire quantité d'autres.

## Opinion personnelle de Marchand

# Référendum advenant un gouvernement minoritaire péquiste

Si le Parti Québécois de M. René Lévesque forme un Gouvernement minoritaire à la suite des élections provinciales du 29 avril, le gouvernement fédéral interviendra et décrétera un référendum dans la province de Québec afin de vérifier si la population est vraiment en faveur du "séparatisme".

C'est le ministre fédéral de l'Expansion économique régionale, M. Jean Marchand, qui le dit! Le premier ministre Trudeau a d'ailleurs bien précisé, aux Communes, qu'il s'agissait là d'une opinion strictement personnelle de M. Marchand et non de la politique du Cabinet.

"Notre Gouvernement, a dit M. Trudeau en réponse à une question de M. John Diefenbaker, n'a adopté aucune politique à l'endroit du séparatisme". Cette option, a-t-il ajouté, n'a aucune chance de se réaliser...

M. Diefenbaker avait sévèrement critiqué la "doctrine outrageuse" énoncée par le ministre de l'Expansion économique régionale lors d'une entrevue accordée au journal "The Gazette". Laissant entendre que l'action proposée par M. Marchand serait anticonstitutionnelle, M. Diefenbaker a déclaré que "cette nouvelle forme de veto d'Ottawa (sur l'action d'une législature provinciale) constitue un moyen d'action dont je n'ai jamais entendu parler... Le ministre parle à travers son chapeau".

A la sortie des Communes, MM. Marchand et Diefenbaker se sont rencontrés - devant les caméras de la télévision - et ont échangé de vifs propos, l'un accusant l'autre d'avoir fait erreur.

Le ministre libéral a prétendu que M. Diefenbaker avait mal interprété le sens de ses paroles.

En Chambre, le député de Prince Albert avait cité des paroles de M. Marchand selon lesquelles ce dernier réclamerait une intervention armée du fédéral dans la province de Québec si jamais celle-ci décidait de se séparer de la Confédération.

Interrogé à ce sujet, M. Marchand a déclaré que l'usage de la force serait nécessaire seulement si une minorité essayait d'imposer le séparatisme à la majorité des Québecois.

"La force, ce n'est pas la méthode, a-t-il dit. Il vaut mieux employer d'autres moyens, un référendum par exemple".



Après avoir laissé planer quelque doute quant à son avenir politique, l'ancien Premier ministre québecois Jean Lesage a annoncé la semaine dernière à Québec qu'il quittait définitivement la scène provinciale pour retourner à la pratique du droit.


Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1881


# Une révolution personnelle et collective se manifeste au Canada

OTTAWA - La rébellion qui se manifeste chez les défavorisés et les pauvres est en train de réveiller le pouvoir de la population soucieuse de réformer leur mode de vie, signale un relevé national entrepris par un nouveau groupement de citoyens.

Son défi à l' "Establishment" rencontre une forte opposition dans au moins une ville, mais est favorablement accueilli dans d'autres. Ce mouvement écarte catégoriquement la violence.

"La révolution personnelle et collective se manifeste déjà", dit le relevé.

"Des groupements de citoyens sont à élaborer des méthodes parallèles destinées à fournir le mode de vie qu'ils désirent. Les institutions ont maintenant le choix de rejeter ou d'accepter cette révolution."

Le relevé qui comprend 19 villes, a été effectué au cours des six derniers mois par M. Mario Carota, un travailleur social conseil d'Ottawa, pour le compte de l'Association canadienne de bon voisinage grâce à un octroi du gouvernement fédéral.

M. Carota a rencontré environ 125 groupements de citoyens dans les principales villes. Des 215 groupes rencontrés, seule la ville de Moncton n'est pas représentée.

Il signale que presque tous les groupements ont été formés "parce que les citoyens ne veulent plus attendre que le gouvernement ou des agences privées fournissent ce dont ils ont besoin, ou ce qu'ils veulent, afin de résoudre les problèmes auxquels ils ont à faire face.

Ces groupes ont été mis sur pied "parce que les bureaucraties du gouvernement et des agences privées ont failli à la tâche de répondre à leurs besoins et de résoudre leurs problèmes.

"L'Establishment"

En analysant les caractéristiques de ces mouvements, le relevé souligne le caractère de non-violence, en ajoutant que l' "Establishment" dans une certaine ville, emploie tous les moyens de harcèlement à l'endroit des groupes de citoyens.

Bien que cette ville ne soit pas nommée, on remarque dans le relevé général que c'est à Montréal que l'aîné de ces mouvements éprouve les plus vives difficultés de la part de l'Establishment.

Organisation

Jusqu'ici le mouvement s'est employé à faire reconnaître les droits au bien-être social, ceux des locataires, des réformes dans les méthodes d'améliorations urbaines, des réformes législatives dans l'institution de coopératives, organisation de nouveaux groupements, fournir des divertissements et organiser la vie sociale, recherches au domaine de la santé dans les divers groupements, organisation de programmes destinés aux jeunes, services communautaires, protestations contre les injustices ainsi qu'améliorer l'esprit communautaire.

Ces mouvements sont jeunes, la plupart ont moins d'un an, mais ils mettent en cause les hommes aussi bien que les femmes dans le but de combler le gouffre qui sépare les générations. Ils sont vigoureux, et ce sont les membres qui fournissent le personnel bénévole, soucieux de leur dignité, de leur esprit de coopération et de leur participation au bien-être commun.

L'esprit de ces mouvements n'est pas tant qu'élaborer des programmes mais de former des citoyens capables de diriger ces programmes.

# Le Canada exigera une inspection complète du pétrolier Manhattan

Le Canada exigera une inspection complète en cale sèche, ou tout au moins un rapport officiel d'une telle inspection du pétrolier américain Manhattan avant de l'autoriser à reprendre ses expéditions expérimentales dans l'Arctique, en avril prochain.

Cette exigence est la première d'une série de 24 autres présentées devant les Communes par le ministre des Transports, M. Don Jamieson.

M. Jamieson a déclaré, à l'extérieur des Communes, que les exigences relatives au Manhattan sont probablement plus strictes que celles que son ministère est en train de préparer et qui seront appliquées à tous les navires qui entreront à l'avenir dans les eaux nordiques du Canada.

La liste déposée aux Communes concerne seulement le Manhattan, le pétrolier de 140,000 tonnes de la Humble Oil and Refining Ltd.

Par contre, le montant d'argent que le Gouvernement exigera, en guise de caution, de la part de la Humble Oil, contre tout dommage pouvant être causé par la pollution par le pétrole, lorsque le navire entrera dans les glaces de l'Arctique, n'a pas encore été rendu public.

Les responsabilités

M. Jamieson a toutefois précisé que l'importance de la caution sera probablement annoncée la semaine prochaine. Il a ajouté que le Gouvernement tente toujours d'établir, de faire accepter le principe que l'armateur d'un navire impliqué dans un incident créant une pollution de l'eau doit être tenu entièrement responsable du coût du nettoyage.

Bien qu'une telle entente n'ait pas encore été réalisée jusqu'à son application maximum possible, "nous pourrions nous attendre que les armateurs du Manhattan accepteront cette responsabilité, advenant une fuite de pétrole", a dit M. Jamieson.

Parmi les exigences demandées, il y a celle selon laquelle le navire devra avoir à bord "un officier expérimenté dans la navigation dans les glaces".

# Le Conseil canadien des normes aura pour but de protéger le consommateur moyen

Le gouvernement canadien désire répondre au besoin urgent d'établir un coprs vraiment représentatif et national chargé de contribuer à la création de normes devant régir les produits de consommation au profit de l'homme moyen.

Selon le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Ron Basford, le Conseil canadien des normes jouera un rôle essentiel dans la poursuite de cet objectif.

M. Basford a exprimé cette opinion au cours de l'étude en deuxième lecture du projet de loi C-163 visant à mettre sur pied cet organisme.

Parrainé par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin, le bill prévoit que les normes qui seront ainsi proposées aux manufacturiers seront facultatives.

M. Pepin avait expliqué que le Conseil canadien des normes est établi en vue d'améliorer la qualité des produits.

Ces normes fourniront également, d'après le ministre, une base d'interchangeabilité des pièces, ce qui rendra possible les techniques de production en série.

Plaintes

Le projet de loi s'intéresse aux seules normes industrielles qui ont trait aux produits et à leurs procédés de fabrication.

Le ministère de la Consommation et des Corporations, a expliqué M. Basford, reçoit de nombreuses plaintes et l'analyse de ces plaintes révèle qu'elles sont attribuables, dans un grand nombre de cas, à l'absence de normes satisfaisantes pour les produits de consommation.

Le ministre Basford a cité le cas, par exemple, des pneus d'automobiles qui représentent un fouillis de descriptions.

Il y a une douzaine de genres de pneus différents offerts au consommateur à des prix présentés suivant divers barèmes, a dit M. Basford.

Les pnesu sont désignés par des expressions telles que qualité par excellence, qualité extra ou numéro un.

Ils sont classés d'une façon incompréhensible au point de vue des plis.

"Or, de tout ceci, il s'ensuit que le consommateur moyen, n'étant pas un spécialiste dans l'achat des pneus, ne se rend pas vraiment compte de ce qu'il achète," a poursuivi le ministre.

Cette situation dans l'achat des produits de consommation exception faite des aliments et drogues, constitue, selon M. Basford, une grave déficience.

Le ministre a dit espérer que le nouveau Conseil des normes accordera une attention prioritaire à la question de la sécurité des produits.

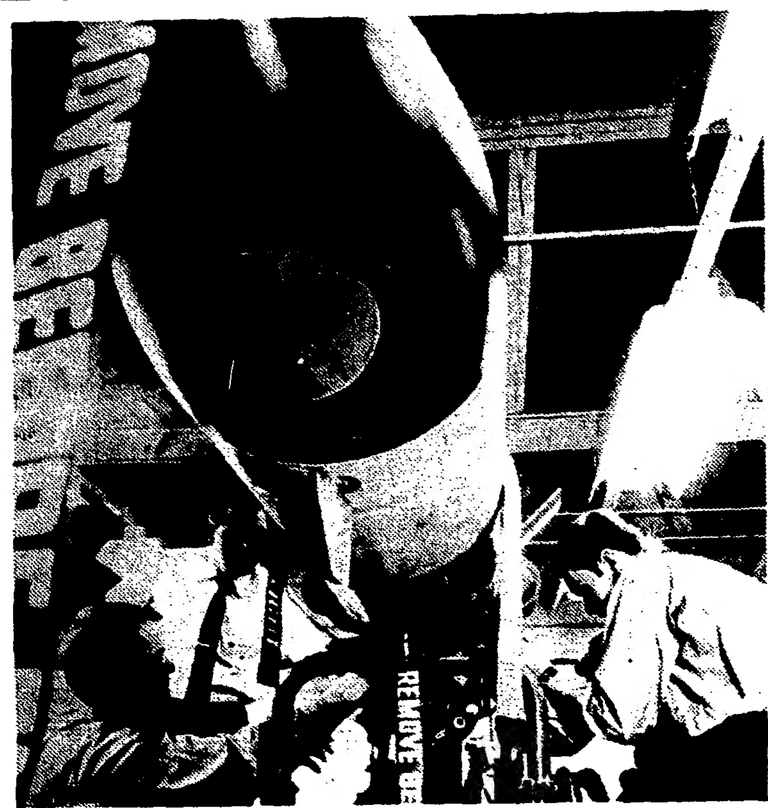
Il a ajouté que de nombreuses preuves indiquent qu'à chaque année un nombre injustifié de Canadiens perdent la vie ou l'usage de membres dans des accidents occasionnés par des produits à usage domestiques apparemment inoffensifs.

Pour sa part, le député conservateur de Gander-Twillingate, M. John Lundrigan, a fait part de l'accord de l'Opposition au principe du bill.

Il a cependant critiqué le ministre de l'Industrie et du Commerce pour l'attitude qu'il a adoptée avant de soumettre le projet de loi aux Communes.

Il lui a reproché de ne pas avoir consulté les provinces et les organismes intéressés.

M. Lundrigan a ajouté "qu'essentiellement, l'intention du ministre est de se donner le pouvoir d'usurper le rôle de tous ceux qui s'occupent de ce domaine."



Quinze spécialistes de l'armée allemande se sont récemment rendus à Montréal afin d'étudier la cible d'artillerie mobile (et motorisée) CL-89 manufacturée par Canadair. Il s'agit d'un nouvel engin sophistiqué très au point qui a le grand avantage d'être à la fois récupérable et réutilisable.

## Sept précautions

La Société canadienne du cancer recommande les sept précautions suivantes pour contribuer à prévenir le cancer:

POUR TOUS:
1. Subir un examen médical périodique;
2. Ne pas fumer;
3. Voir son dentiste ou médecin pour un examen de muqueuses de la bouche;
4. Consulter votre médecin pour un examen du rectum et du côlon;
5. Eviter de trop s'exposer aux rayons du soleil;

POUR LES FEMMES:
6. L'auto-examen des seins;
7. Subir périodiquement une cytologie vaginale.

## Les Barbades ont fourni plus d'immigrants que la France

OTTAWA - Après l'Inde, c'est la France qui a fourni le moins d'immigrants au Canada.

Seulement 5,549 des 161,531 immigrants qui sont entrés au Canada, l'an dernier, venaient de la France. En 1968, 8,184 immigrants sur un total de 183,-974 étaient des Français.

La France se classe au neuvième rang parmi les 10 pays les plus importants qui ont contribué à l'immigration canadienne en 1969. Elle précède l'Inde d'où sont venus 5,395 immigrants, soit 3.3 pour cent de l'immigration totale au cours de l'année dernière. Les Français, eux, représentent 3.4%.

Pour sa part, le Québec a accueilli 28,230 immigrants, soit 17.5 pour cent du total des personnes entrées au Canada, l'an dernier. En 1968, cette province en avait accueilli 35,481, soit 19.3 pour cent du total.

Des chiffres publiés, à Ottawa, par le ministère de la main-d'oeuvre et de l'immigration, montrent que c'est en Ontario que le plus grand nombre des immigrants se sont établis en 1969, soit 86,588 ou 53.6 pour

La plus forte diminution se rapporte à l'Italie et le ministère donne comme explication que "moins de Canadiens ont déposé des demandes de parrainage de leurs parents italiens."

De l'Afrique sont venus 3,297 immigrants, ou 2 pour cent du nombre total. En 1968, il en était venu 5,204 ou 2.8 pour cent du total.

Le ministère explique cette diminution par "l'abandon du mouvement des Juifs quittant le Maroc, dont la majorité se sont maintenant établis dans d'autres pays".

Le nombre d'immigrants en provenance des Etats-Unis est passé de 20,422 en 1968 à 22,-785 en 1969.

Le ministère note que parmi les immigrants arrivés en 1969, 2,566 occupaient des postes de direction; 26,883 pratiquaient des professions libérales ou techniques; 12,222 étaient des commis de bureau; 3,287 travaillaient dans le commerce et la finance; 9,060 oeuvraient dans les industries de service, 23,-443 dans les industries de fabrication et la construction.

cent. L'année précédente, cette province avait accueilli 96,-155 immigrants, soit 52.3 pour cent du total arrivé au Canada.

Par rapport à 1968, les immigrants sont venus en moins grand nombre de l'Europe, de l'Afrique et de l'Australie, mais en plus grand nombre de l'Asie, des Etats-Unis, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud.

Le ministère souligne dans une communication que l'Europe n'en demeure pas moins la principale source des immigrants venant au Canada, même si leur nombre en 1969 a fléchi de 32,339 ou de 26.8 pour cent.



# Les Canadiens ne se cachent plus pour acheter de l'alcool

C'est bien fini le temps, pas tellement lointain, où il fallait à un Canadien la permission du gouvernement pour acheter ce nectar qui a la réputation de remonter le moral. Il devait se procurer ce que l'on appelait alors un permis.

Ensuite, il devint possible d'entrer simplement dans un des magasins de liqueurs régis par le gouvernement. Dans bien des cas, même là, le client devait écrire son nom et son adresse sur un bon de commande.

Aujourd'hui, il lui est devenu possible de se servir lui-même, et au son de la musique par-dessus le marché. Evidemment, cela n'est pas possible n'importe où. Il n'existe encore au Canada qu'un seul de ces magasins luxueux, où la parquet est recouvert d'une moquette moelleuse. Ce magasin se trouve dans un centre commercial de St-Jean, N.-B., et la musique est fournie par le mail où il est installé. C'est le gouvernement, cependant, qui a fourni la moquette.

Une idée naissante

Graduellement, cette idée du magasin de liqueurs libre-service est en train de se répandre, et l'on peut prévoir le jour où la vente de boissons alcooliques se fera dans un supermarché. Pour le moment, l'idée en est encore dans sa petite enfance.

Les femmes surtout, qui sont des spécialistes de la flânerie dans les magasins, aiment les magasins libre-service. Comme le disait une dame du Nouveau-Brunswick: "C'est tellement mieux de se promener le long des étalages et de prendre son temps. Les étalages sont tellement attrayants que je suis certaine que beaucoup de gens, comme moi, achètent plus qu'ils n'ont besoin".

En Colombie-Britannique, il existe déjà neuf magasins de liqueurs libre-service. On prévoit l'ouverture de nouveaux magasins sous peu. L'Alberta, jusqu'à maintenant, ne possède qu'un seul de ces magasins. Il est situé à Edmonton, trois autres magasins doivent être ouverts dans cette dernière ville, plus deux à Calgary et un magasin respectivement à Red Deer et à Lethbridge.

Vol à l'étalage

Dans tout le pays, il semble que le vol à l'étalage, rendu plus facile par ce nouveau genre de magasins, ne soit cependant pas un problème. Comme le faisait remarquer le gérant du magasin d'Edmonton, il est assez gênant de sortir sans être vu avec une caisse de bière.

Autres provinces

Au Manitoba, il n'y a encore que deux de ces magasins nouveau genre, et ils sont situés dans la banlieue de Winnipeg. On songe à transformer éventuellement les magasins du centre-ville en magasin libre-service.

En Ontario, le premier de ces magasins a été ouvert à Toronto, il y a un an, et cette nouvelle idée s'est vite répandue dans le public. La Régie des alcools de l'Ontario déclare qu'éventuellement les 425 magasins de cette province seront installés de cette façon. On prévoit économiser ainsi une somme importante sur les salaires aux employés.

Le Québec possède actuellement quatre de ces magasins: deux à Montréal, un à Sherbrooke et un autre à Laval. Un autre doit ouvrir très bientôt à Montréal.

De toutes les provinces, c'est le Nouveau-Brunswick qui est à l'avant-garde dans le domaine des magasins de liqueurs libre-service. On en compte déjà 10, et on projette de transformer éventuellement tous les autres magasins de la province.

L'Ile-du-Prince-Edouard ne possède pas encore son magasin libre-service, mais doit en ouvrir un très bientôt, à Souris.

La Nouvelle-Ecosse projette de transformer tous ses magasins de liqueurs en magasins libre-service, d'ici trois ans. Le premier du genre doit ouvrir à Sackville, près de Halifax, en mars.

## Baisse dans les ventes de véhicules

Les ventes de voitures et de camions ont diminué de 20.8 pour cent en janvier 1970, par rapport à janvier 1969, a fait savoir le Bureau fédéral de la statistique à Ottawa.

Ces ventes ont atteint 49,465 unités alors qu'elles avaient été de 62,469 en janvier 1969.

Il en résulte que la valeur des ventes a aussi baissé, passant de $226,767,000, en janvier 1969, à $183,066,000, en janvier dernier. Cela représente une diminution de 19.3 pour cent.

Le BFS note que, comme les mois précédents, la diminution s'est produite seulement dans la vente des modèles canadiens et américains. Cette baisse a été de 26.7 pour cent quant au nombre de véhicules, vendus et de 23.1 pour cent quant à la valeur des voitures et camions vendus.

Par contre, les ventes de véhicules fabriqués outre-mer ont augmenté de 38.4 pour cent et la valeur, de 42.3 pour cent.

# ?????????

## *Qui suis-je?*

Au temps où ce n'était plus et pas encore de nouveau en vogue, je faisais de la chanson de folklore et j'étais bien connue pour mes interprétations avec Alan Mills. Aujourd'hui, grâce à mon programme télévisé, je rends d'immenses services aux petits anglophones qui veulent apprendre le français.

Vos petits vous diront qui JE SUIS:



Hélène

B----------

Il suffit de trouver le nom de notre personnage mystérieux, l'inscrire sur une feuille de papier et nous faire parvenir le tout à l'adresse coutumière:
Le Franco-albertain,
10010 - 109e rue,
Edmonton 14, Alta (concours)

Votre participation peut vous valoir notre prix qui consiste en une magnifique montre Cardinal.

## GAGNANT(E)

Personne, encore n'a eu de difficulté à identifier Robert "Bobby" Hull, sujet de notre dernier concours. Parmi les participations reçues, notre gagnant est:
M. O.J. Arbour,
C.P. 534,
Didsbury, Alberta.

# Les pays pauvres achètent 25 p.c. plus d'armes qu'en 67

WASHINGTON - Le monde entier a dépensé le chiffre record de 200 milliards de dollars en armements en 1969, mais la course entre le camp atlantique et le camp communiste s'est ralentie depuis deux ans, rapportait l'agence américaine pour le désarmement.

Par contre, l'accroissement des budgets d'armement dans les pays en voie de développement est, selon M. Gerard Smith, directeur de l'agence, "un des aspects les plus frappants et les plus préoccupants des tendances récentes dans les dépenses militaires du monde".

En 1969 les pays industrialisés de l'Ouest comme de l'Est ont évidemment continué à représenter l'essentiel des dépenses d'armement: 174 milliards de dollars contre 26 milliards pour les pays en voie de développement.

En prix constants, c'est-à-dire en tenant compte de l'inflation, les dépenses d'armements des pays riches sont demeurées pratiquement stables, depuis 1967 alors que celles des pays pauvres ont augmenté de 25 pour cent.

Parmi les pays industrialisés, les pays de l'OTAN dépensent beaucoup plus en armement que les pays du pacte de Varsovie: 108 milliards de dollars pour l'OTAN en 1969 (dont 82 milliards pour les Etats-Unis) contre 63 milliards pour le pacte de Varsovie (dont 56 milliards pour l'Union soviétique).

En dollars constants, la charge des dépenses d'armement par habitant est tombée de 168 à 165 dollars par habitant entre 1967 et 1969 dans les pays industrialisés alors qu'elle a augmenté de 8 à 10 dollars dans les pays en voie de développement.

En 1967, dernière année pour laquelle l'agence américaine fournit des statistiques détaillées, les seuls pays du monde dans lesquels les dépenses militaires représentaient plus de 10 pour cent du produit national brut se trouvaient au Moyen-Orient et en Extrême-Orient.

C'était notamment le cas, au Moyen-Orient, de l'Arabie séoudite (17,1 pour cent), de la Jordanie (13,4), de l'Irak (12), de la R.A.U. (11,7), de la Syrie (11,1), et d'Israël (10,7). En Extrême-Orient, c'était le cas du Nord-Vietnam (25 pour cent), de la Corée du Nord (20), du Laos (17,8), du Sud-Vietnam (14,1), et de la Chine nationaliste (1 ,5).

# Apollo-13 aura une signification astronomique et... astrologique

HOUSTON - Le vol Apollo-13 revêtira une signification non seulement astronomique mais aussi astrologique s'il faut en croire James Lovell qui commandera la mission lunaire dont le départ est prévu le 11 avril, au Cap Kennedy. En effet, a expliqué Lovell, le module qui se posera sur la lune a reçu le nom d'Aquarius (poisson) tandis que le module de commandement qui restera en orbite a été Odyssey (l'Odyssée).

"Nous avons essayé de suivre un thème mythologique", a précisé Lovell à l'occasion d'une conférence de presse à la base de la NASA (administration de l'aéronautique et de l'espace), à Houston.

Lovell a indiqué que le principal intérêt de la mission résidait dans la composition géologique particulière du lieu choisi pour l'atterissage, à quelque 100 milles à l'est de l'endroit où s'était posé Apollo-12, en novembre dernier. C'est la première fois que la NASA tente un atterrissage lunaire sur un plateau au relief aussi accidenté.

Tandis que Thomas Mattingly demeurera en orbite autour de la lune dans le module de commandement, Lovell et Fred Haise se poseront près d'un cratère en forme de cône dont les bords sont parsemés de blocs de tailles diverses de matériaux projetés à la suite de quelque événement inconnu survenu à une date inconnue également mais pouvant remonter à des milliards d'années. "Nous espérons découvrir et ramener quelques échantillons de ces matériaux", a ajouté Lovell, précisant qu'il espérait rapporter sur terre au moins un bloc de la taille d'un ballon de football.

Lovell et Haise auront à leur disposition un nombre plus grand d'outils géologiques que les missions précédentes, y compris une foreuse capable de pénétrer à une profondeur de 10 pieds (plus de 3m).

Lovell qui fêtera son 42e anniversaire quelques jours avant le lancement d'Apollo-13 a confirmé que cette expédition sera sa dernière. "Ce sera mon dernier vol, en particulier parce que si je n'arrêtais pas, je risquerais de recevoir 50 coups de poignard dans le dos", a-t-il dit en souriant, faisant allusion à ses camarades du "Club spatial" attendant leur tour de participer à une mission. Le commandant d'Apollo-13 a reconnu que ce vol apparaît comme "le plus difficile" de tous ceux auxquels il a participé jusqu'ici. "Mais, a-t-il ajouté, j'ai vu par moi-même ce dont notre matériel est capable et j'ai pleine confiance dans notre réussite".




Deux jeunes couples anglais ont décidé d'effectuer un tour du monde... à bord de ce vieux tracteur à vapeur! Leur aventure se poursuit apparemment sans trop de problèmes, sauf celui de trouver la tonne de charbon que brûle l'engin tous les deux cents milles!

# Les minivoitures: les quatre Grands concentrent leurs efforts

DETROIT - Cette année est celle où l'industrie automobile nord-américaine entend prouver qu'elle peut vaincre l'invasion des petites voitures importées.

En septembre, presque tous les grands fabricants, et peut-être tous, auront au moins une voiture à présenter dans le domaine des petits véhicules.

Ford, grâce à sa compacte Maverick, a déjà envahi le marché depuis avril dernier. La compacte Hornet, d'American Motors, a été lancée l'automne dernier, et la même compagnie mettra sur le marché le 1er avril une autre compacte légèrement plus petite, la Gremlin.

Alors que Volkswagen et d'autres voitures importées ont forcé Détroit à admettre qu'il y a un marché pour ces voitures économiques, les fabricants américains soutiennent que le style de leurs véhicules saura facilement tenir tête à la menace étrangère.

Les fabricants américains investissent davantage dans leurs modèles 1971 qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici.

La concurrence sera très vive dans deux domaines, celui de la compacte et celui de la sous-compacte, qui coûteront moins de $2,000, et il y aura aussi le domaine des voitures sports.

Ford et General Motors projettent de mettre sur le marché leurs sous-compactes cet automne, soit en septembre, et la minivoiture de Chrysler doit être lancé le printemps prochain, bien que la date pourrait être reculée.

Pour être vraiment concurrentes, les sous-compactes nord-américaines devront pouvoir loger quatre personnes, ce qui signifie que l'espace y sera fortement comprimé, particulièrement à l'arrière. Ces voitures seront plus puissantes et plus rapides que les voitures européennes du même type mais leur consommation d'essence sera vraisemblablement plus forte.

Les voitures américaines feront environ 23 milles au gallon, comparativement à 32 milles pour la Volkswagen, bien que la nouvelle 4 cylindres de GM puisse fournir jusqu'à 30 milles au gallon.

La sous-compacte de Chrysler, nommée "la 25", serait plus grosse que ses concurrentes mais le capot serait plus long et l'arrière plus carré.

Un des vice-présidents de Ford, M. Eugène Bordinat, affirme cependant qu'un nom a été choisi, celui de "Pony". Cette voiture serait plus petite que la sous-compacte de GM.

## Etudes

WASHINGTON - L'administration américaine de l'aviation civile (FAA) a annoncé l'ouverture de nouvelles études techniques pour résoudre le problème du "BANG" supersonique.

Le contrat de recherche qu'elle a conclu à ce sujet avec le "laboratoire général de sciences appliquées" de Westbury, New York, prévoit notamment l'étude de la réduction du "BANG" supersonique par la modification du dessein de la cellule, et l'utilisation d'un rayon laser pour modifier la circulation de l'air autour de l'appareil.

# Radio-Canada devrait devenir un centre canadien de production

Les représentants des stations de radio et de télévision privées ont réclamé que la société Radio-Canada se retire de l'entreprise de la diffusion.

Ils soutiennent que Radio-Canada devrait devenir grossiste dans la production des émissions pour le compte des diffuseurs privés, selon M. Raymond Crépault, président de l'Association canadienne de la radiodiffusion.

M. Crépault, avocat montréalais, homme d'affaires et propriétaire-directeur de plusieurs stations de radio québécoises, a exprimé cette opinion en expliquant les recommandations qui venaient d'être présentées à la commission sénatoriale spéciale sur les média.

Interrogé dans une interview pour savoir si ces recommandations signifiaient l'abolition de la société de la Couronne aux frais des contribuables, M. Crépault a dit que le mot abolition était "quelque peu radical".

Radio-Canada devrait être réorganisé ou réadapté afin de devenir un centre canadien de production, préparant des émissions susceptibles de concurrencer ce qu'il y a de mieux aux Etats-Unis, a-t-il dit.

Nouvelle société

M. Crépault a précisé que la transformation de Radio-Canada en une société de production en ferait ce qu'elle aurait dû être au tout début.

Interrogé pour savoir s'il entendait que Radio-Canada devrait se retirer de la diffusion, M. Crépault, a dit que "dans sa forme actuelle, elle le devrait... pour devenir effectivement grossiste en programmation".

La nouvelle société qui comprendrait l'Office national du film aussi bien que Radio-Canada, serait financée par des octrois du gouvernement et des dons privés, ainsi que par les revenus provenant de la vente des programmes.

Les radiodiffuseurs privés seraient tenus de diffuser une quantité indéterminée d'émissions d'origine canadienne comme condition pour obtenir leur permis fédéral sans frais. Ils pourraient acheter d'autres matières de la nouvelle société.

Interrogé à l'extérieur de la salle des délibérations pour savoir si les diffuseurs devraient également être tenus de diffuser le contingentement des programmes de la nouvelle société aux heures de pointe, M. Crépault a laissé entendre que cette question n'avait pas été décidée "mais qu'il se pourrait qu'il en soit ainsi".

Par ailleurs, M. Crépault s'est dit d'accord avec le système de diffusion privé et public au Canada, pourvu que chacun remplisse ses propres fonctions.

Concurrence

Les représentants de l'Association ont soutenu que Radio-Canada ne devrait pas concurrencer les diffuseurs privés en ce qui a trait aux revenus découlant de la réclame commerciale, sous prétexte que ce n'est pas là le rôle de la société.

Il a été démontré que les stations privés diffusent plus de programmes d'origine canadienne que Radio-Canada, y compris la réclame canadienne. Les stations privées sont plus populaires que Radio-Canada partiellement parce qu'elles diffusent un plus grand nombre d'annonces.

L'Association a également dit à la commission qu'une proposition fédérale visant à exiger la hausse du contenu canadien dans tous les domaines de diffusion était une erreur. La radio au Canada devrait être libérée de tous les règlements portant sur le contenu canadien, a dit M. Crépault.

M. Crépault a dit qu'une tentative d'éliminer les émissions étrangères ne saurait que provoquer un "ghetto culturel" à une époque où les communications par satellite sont en train de faire disparaître les barrières internationales.

La seule façon de stimuler le canadianisme est de mousser la production d'émissions qui pourront tenir tête à la concurrence étrangère, a-t-il ajouté.

Me Yves Fortier, procureur de la commission, a dit que la barrière linguistique dans le Québec était une norme de mur contre les émissions de l'extérieur, et qu'étant donné cet état de choses les émissions produites au Québec avaient progressé sensiblement.

M. Crépault a rétorqué que ces développements au Québec découlaient du nombre de talents disponibles et non d'un mur.

M. Fortier a demandé si la société Radio-Canada avait réussi dans la mission que lui avait confiée le Parlement de mettre en lumière la diffusion d'origine canadienne.

M. Crépault a répondu non, parce que Radio-Canada "a tenté de devenir diffuseur privé grâce au trésor public" au lieu de procurer son encouragement aux talents canadiens.



Voici le cratère Copernicus que visiteront très bientôt les astronautes américains de la mission Apollo-13. Les savants américains espèrent obtenir plusieurs renseignements concernant la composition intérieure de la lune à la suite des expertises qu'ils pratiqueront sur les fragments lunaires qui leur seront rapportés.

# Plusieurs hebdos régionaux disparaîtront d'ici 10 ans

"Les hebdos du Canada", groupant environ 80 pour cent des hebdomadaires francophones du Canada, prévoit qu'un grand nombre d'hebdos régionaux disparaîtront d'ici cinq à 10 ans.

Dans un mémoire soumis devant le comité sénatorial sur les moyens de communications de masse, à Ottawa, les dirigeants de cette association estiment que la concentration urbaine, la multiplication des stations de télévision, la réorientation du marché de consommation, rendront plus difficile le maintien des hebdos et que ce sont ceux qui s'adapteront aux besoins nouveaux des lecteurs et des annonceurs qui subsisteront.

Par ailleurs, plusieurs hebdomadaires d'aujourd'hui se transformeront en quotidiens en raison de l'importance qu'ils prendront, prévoit encore l'association des hebdos du Canada.

Déjà, on assiste à la concentration ou la fusion de deux ou trois hebdos dans certaines villes alors que dans d'autres, un hebdo prend nettement l'initiative sur ses concurrents qui cessent d'être rentables, poursuit le mémoire.

Nombre de quotidiens

L'association croit, par ailleurs, que le Québec pourrait produire un plus grand nombre de quotidiens.

Citant le "World Press, Newspaper and News Agencies" de l'UNESCO, 1964, il ressort que les journaux quotidiens anglophones du Canada comptent pour 82 pour cent du marché canadien comparativement à seulement 18 pour cent pour les journaux francophones.

Certaines villes américaines de 10,000 âmes peuvent faire vivre un quotidien alors qu'au Canada anglais, il faut une population de 30,000 âmes et 50,000 habitants et plus au Canada français.

"Il serait normal que certains hebdos régionaux deviennent à brève échéance des quotidiens régionaux et la concentration de la presse pourrait faciliter ce passage, signale le mémoire.

"Mais dans les régions où il existe un hebdomadaire puissant, ce passage doit se faire par cet hebdo et non par l'implantation d'un quotidien nouvellement créé et qui ne ferait que diviser un marché tout de même limité".

Selon les hebdos du Canada, l'information locale et régionale demeurera pour longtemps encore la principale préoccupation des lecteurs puisqu'elle correspond aux besoins les plus immédiats du citoyen.

"Peu importe le moyen de diffusion, ce genre d'information doit demeurer puisqu'il contribue à empêcher la dépersonnalisation de l'individu et la détérioration des cadres sociaux essentiels".

La plupart des hebdos survivent grâce à la publicité, mais les auteurs du mémoire ont déploré la baisse considérable de publicité nationale dans ces publications et ont rappelé "l'époque nostalgique" où la publicité nationale remplissait une bonne partie du journal.

L'association des hebdos a réitéré son accord à la création d'un Conseil de presse au Canada "qui aurait pour rôle essentiel d'assurer le droit du public à l'information, les autres pouvoirs découlant de ce principe essentiel".

"Les hebdos du Canada" existe depuis 1936. Sur une liste d'environ 170 hebdomadaires du Québec inscrits dans Canadian Advertising Rates and Date, 90 sont membres des Hebdos du Canada.



Changement d'huile! Une dame de St. Petersburg en Floride sauve probablement la vie de ce jeune canard en lui nettoyant les ailes, tout imbibées d'huile après qu'un pétrolier grec eût perdu une partie importante de sa cargaison près des côtes floridiennes.

# Coût de l'enquête: $1,779,869

Les travaux de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada auront coûté environ $1,779,-869 lorsqu'ils auront été complétés.

Au 4 février 1970, la Commission avait dépensé un montant de $1,518,741.93.

Actuellement, on termine la rédaction du rapport final sur ces travaux de recherches entrepris le 16 février 1967.

Sept personnes composent l'équipe de cette commission royale d'enquête dont la présidente est Mme John Bird.

En février dernier, une somme d'environ $290,000 avait été versée en salaire aux membres de la commission.

# Une lutte épique s'annonce entre la CRTC et les radio-téléviseurs privés

Une lutte épique s'annonce entre les radio-télévisieurs privés et la Commission canadienne de la radio-télévision, au sujet des propositions de cette dernière voulant augmenter le contenu canadien dans les émissions de radio et de télévision.

Les diffuseurs vont présenter leurs vues en détail à la commission au cours d'audiences publiques devant débuter à Ottawa le 14 avril.

Les protestataires ont déjà pris position au cours d'une audience publique qui s'est terminée il y a quelques jours, et de la présentation des opinions de l'Association canadienne des radiodiffuseurs devant la Commission sénatoriale spéciale sur les média.

L'Association qui représente la plupart des stations privées de radio et de télévision, a dit à la Commission sénatoriale que les propositions de la CCRT, annoncées le mois dernier à Toronto, sont irréelles dans la structure actuelle de la diffusion.

La CCRT recommande en effet que toutes les stations de télévision soient tenues de consacrer 60 pour cent de leur horaire à des émissions canadiennes.

Elle propose également que les stations de radio AM soient tenues de présenter un minimum de 30 pour cent de musique canadienne.

L'Association, pour sa part, a recommandé qu'une société de la Couronne soit créée pour produire des émissions canadiennes de radio et de télévision.

Les diffuseurs privés n'ont pas les moyens financiers de présenter eux-mêmes de telles émissions, a dit M. Raymond Crépault, à la commission sénatoriale.

Il a précisé que les stations privées ne peuvent être tenues de concurrencer la Société Radio-Canada, propriété du public, et de jouir en même temps de revenus suffisants pour produire une programmation canadienne de haute qualité.

L'opposition était évidente au cours des deux jours d'audience chez les diffuseurs privés, de même que dans les mémoires qui ont été présentés.

Plusieurs diffuseurs sont d'avis qu'ils peuvent présenter de solides arguments d'ordre économique à la CCRT, successeur de l'organisme régulateur qu'était le Bureau des gouverneurs de la radio-télédiffusion, dans le but d'amener d'importantes révisions à ces propositions.

**le franco-albertain**

Hebdomadaire indépendant en politique, consacré aux causes religieuse et nationale, publié le mercredi à:
10010 - 109e rue — Edmonton 14, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702
REDACTEUR: NORMAND F. LE CLERC

TARIFS D'ABONNEMENT:
1 an: $5.00 — 2 ans: $9.00
U.S.A., Europe et autres pays étrangers: $7.50 par année

# Dossier explosif soumis à une commission présidée par le cardinal Roy

CITE DU VATICAN - "La guerre du Vietnam est et continue d'être une guerre injuste et immorale". Cette phrase est loin d'être la plus sévère de l'énorme dossier confidentiel de 24 rapports et études qui, selon une source diplomatique digne de foi, vient d'être soumis au comité pour la paix de la commission pontificale "Justice et paix", présidée par le cardinal canadien Maurice Roy. Le comité a ouvert sa troisième session annuelle, devant 30 religieux et laïcs venus d'une vingtaine de pays.

Le dossier fait un tour d'horizon d'abus, horreurs et génocides en cours dans cinq continents, de la survie de l'esclavage aux massacres ou à l'extinction systématique d'autochtones en Afrique, Amérique latine ou Asie, sans oublier la persécution des tziganes en Europe occidentale; nombre de rapports consacrés à l'accroissement progressif des dépenses d'armement, propsent un statut de l'objection de conscience et font appel à la jeunesse la plus engagée, sinon révolutionnaire, pour réformer le monde.

Le R.P. Patrick McDermott, S.J., de la Conférence catholique des Etats-Unis, notamment, estime que, "dans un conflit", le chrétien doit être du côté de l'opprimé, plutôt que de l'oppresseur, du faible, plutôt que du fort, du pauvre, plutôt que du riche."

Le père McDermott prend pour exemple la guerre du Vietnam. Celle-ci est tout le contraire de la "guerre juste", définie par les théologiens, de saint Ambroise à saint Augustin et saint Thomas d'Aquin, affirme-t-il. Il n'y a pas eu de déclaration de guerre par l'autorité légitime. La notion de "juste cause" reste abstraite et fausse, en ce cas. "Les Etats-Unis appuient le gouvernement plutôt répressif de Saïgon". Enfin, les moyens sont injustes, qu'il s'agisse de l'usage du napalm ou "d'atrocités comme celles de My-Lai qui rappellent les jours de Nuremberg".

Le P. McDermott fixe donc la réduction du militarisme comme première tâche pour les année 70.

En effet, écrit-il "nos arsenaux stratégiques contiennent l'équivalent de 15 tonnes de TNT pour chaque homme, femme et enfant sur terre".

Le rapporteur prévoit d'autre part que "le tiers-monde sera le champ de bataille pour les années 70". Le chrétien doit chercher et trouver les voies de changement ou d'une révolution non violente. Si ces voies sont bloquées, il peut avoir à pardonner la violence. Pour une grande partie du tiers-monde - Asie, Amérique latine, Afrique - où la situation est pré-révolutionnaire, les pays développés ne peuvent assumer la responsabilité d'arrêter l'élan révolutionnaire en vue de préserver des formes de gouvernement dépassées mais moins hostiles".

Enfin, le P. McDermott défend l'objection de conscience dans différents cas, (qui peut "être un signe non de scandale mais de santé") et définit "la conception totalement nouvelle d'un patriotisme axé sur la préservation de la planète, plutôt que sur la défense nationale."

Un autre reporteur, M. Christian Delorme, traite, lui, de "l'agonie des peuples primitifs". Il numère ainsi l'extinction des Indiens de la Terre de Feu argentine, des bushmen du désert de Kalahari sud-africain, des pygmées du Congo.

Il dénonce les horreurs commises par le "Service de protection des Indiens du Brésil". Son directeur, le major Luis Vinhas Neves, est accusé d'avoir détourné 1,600,000 francs et assassiné 44 hommes. Scandaleuse également est selon lui la situation en Colombie où "les deux-tiers de la Colombie sont territoire de mission, c'est-à-dire qu'ils dépendent directement du Vatican". 300,000 Indiens sont soumis aux Capucins, dont le supérieur est également le chef de la police pour la vallée de Sidunboy. On y travaille gratuitement les deux tiers de la semaine pour l'ordre".

La France n'est pas épargnée par M. Delorme qui stigmatise "le génocide feutré en Guyane française". L'alcoolisme encouragé par l'administration, y a réduit les Indiens à quelque 1,200. Les maladies ont fait le reste, mais les nouveaux citoyens français votent massivement pour les candidats de l'administration. "Une conspiration du silence entoure la destruction de tout ce peuple. L'opinion doit empêcher ce génocide passif."

De son côté, le Secrétariat international de l'apostolat des nomades dénonce les discriminations qui, après les massacres nazi, frappent les Tziganes en Allemagne, Italie et France. Ils y sont traités comme des interdits de séjour et nul ne les aide réellement, alors qu'ils ne peuvent plus exercer leurs métiers traditionnels.

D'autres rapports dénoncent le racisme, la guerre "déterminé par les militaires, les politiciens et les banquiers" (Mouvement chrétien de la paix en Italie), demandent l'admission de la Chine, des deux Allemagne, des deux Corée et des deux Vietnam à l'ONU, la nomination d'un haut commissaire pour les droits de l'Homme (proposition présentée par Sean McBride, secrétaire général de la Commission international des juristes) et une aide systématique des évêques aux objecteurs de conscience.

# Diefenbaker relate ses impressions de la Russie

Staline complètement oublié: le colonialisme soviétique; la privation de liberté des Ukrainiens en URSS; le coût de la vie élevé; voilà autant de points qui ont impressionné l'ancien premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker, lors de son récent voyage en Union soviétique.

S'adressant à un groupe d'immigrants et de citoyens canadiens de descendance ukrainienne, dans la capitale, M. Diefenbaker a tout d'abord souligné que depuis son intervention aux Nations unies, en septembre 1960, où il avait demandé à Khroutchchev le droit d'auto-détermination pour les pays englobés par l'URSS, le grand homme politique russe n'a pas invité d'hommes publics canadiens à le visiter chez lui.

De plus, selon M. Diefenbaker, Staline a complètement été oublié et seule une piètre pierre tombale rappelle son passage sur la terre.

"On a presque réussi à la retirer de l'histoire", a déclaré le bouillant politicien. "Sa tombe ne comptait que sept fleurs, alors que celles qui y sont adjacentes en étaient beaucoup plus garnies".

Quant à Lénine, on lui porte un culte digne d'un dieu. Il prend une place prépondérante partout.

Critiquant le système administratif urssien, l'ancien premier ministre a déclaré qu'il est extrêmement difficile pour un Soviétique d'obtenir un permis de séjour en terre occidentale. Sur 12,000 demandes, seulement quelque 500 ont été considérées, et plusieurs d'entre elles ont été refusées. "On a peur que ces gens, voyant comment la liberté a cours en Occident, ne rentrent pas chez eux", a dit M. Diefenbaker.

Le moral est bas

Au cours de son voyage, le politicien canadien a eu l'occasion de se rendre sur une ferme collective et il a observé que le moral des travailleurs y est très bas. "Ils ne gagnent qu'environ $120 par mois et le coût de la vie est très élevé; une barre de chocolat ordinaire coûte environ 45 cents", a-t-il dit.

De plus, les travailleurs ne sont pas encouragés à bien accomplir leur besogne, car leur paye est la même, qu'ils travaillent fort ou non.

La seule prime que l'on offre à ceux qui ont un rendement supérieur à la moyenne: leur photo apparaît sur le mur du bureau des administrateurs, pendant une semaine.

Selon M. Diefenbaker, qu'on soit socialiste ou non, on veut toujours voir un effort récompensé et le système en vigueur en URSS tue dans l'oeuf toute motivation.

Liberté (?) de presse...

L'ancien premier ministre a toutefois déclaré que, malgré tous les aspects défavorables qu'il a notés, il a été reçu comme un roi partout où il est passé.

Il a noté qu'il était exceptionnel qu'on lui ait permis d'emmener des reporters canadiens car, habituellement, on ne permet pas à ceux-ci de s'éloigner à plus de 20 milles de Moscou, sauf dans des cas exceptionnels où il faut obtenir un permis.

En terminant, M. Diefenbaker a vanté la liberté dont jouissent les Canadiens, et il a exprimé le voeu que tous les peuples puissent un jour en profiter.

## Pas de toupet

OTTAWA - Ne portez pas de toupet ou de perruque quand vous ferez prendre votre photo de passeport, pour ensuite placer ces articles réparateurs de l'outrage des ans dans votre malle pour rentrer dans un pays.

Tel est le conseil donné par un porte-parole du service des passeports, qui signale effectivement que ce changement draconien de l'apparence d'une personne peut provoquer de graves difficultés.

Les détenteurs de passeport doivent présenter la tête semblable à celle de la photo dans le passeport, et ce en tout temps a-t-il précisé.

Le toupet ou la perruque dans la malle, si on porte l'un ou l'autre sur la photo, peut signifier des problèmes d'identité de la part des fonctionnaires de l'immigration et des douanes.



Une jolie bête, n'est-ce pas, ce tigre du Bengale?

# Vous voulez lutter avec un tigre?

Si oui, vous aurez votre chance lors du prochain Salon nautique qui doit avoir lieu à Edmonton, au Terrain de l'Exposition, du 15 au 19 avril. Il s'y trouvera en effet un tigre du Bengale de 400 livres prêt à rencontrer quiconque se dira intéressé!

Genghis, c'est le nom du tigre de cinq ans, est l'un de plus de 1,200 animaux qui ont été entraînés pour le tournage de films par Gene Holter à son ranch situé près de Los Angeles. Ce tigre - qui est en réalité une tigresse - faisait partie, vous vous en souviendrez peut-être, du commercial d'une compagnie d'essence bien connue présenté à la télévision. On l'a vue aussi dans plusieurs films et programmes télévisés, notamment les séries "It Takes a Thief" et "Ed Sullivan Show". C'est également le même animal que Gina Lollobrigida tenait en laisse dans le film "Circus, Circus".

Genghis, que l'on appelle aussi familièrement G. T. (pour Great Tiger), a gagné pas moins de $60,000.00 au cours de l'année dernière seulement. Holter déclare avoir reçu des offres de $50,000.00 pour son protégé, mais il maintient qu'il refuserait de le laisser aller même pour le double de cette somme. Pourquoi? Parce qu'il est gros et très gentil, mais surtout parce que la tigresse est devenue l'animal préféré de ses enfants qui ne lui pardonneraient jamais de s'en départir.

L'animal est sous les soins de Holter depuis qu'il était tout petit. Il en a fait un véritable "chat-maison" (de gros format, cela va de soi!) qui aime s'amuser avec les chiens et qui se plaît en compagnie des humains... avec qui il aime bien lutter. Et proprement, ajoute Holter, sans jamais griffer ou mordre.

La tigresse et ses prouesses ne sont qu'une attraction parmi une douzaine d'autres qui seront offertes aux visiteurs du Salon. On y trouvera aussi plusieurs centaines de kiosques, des bateaux de toutes sortes, des accessoires pour la pratique des sports nautiques, etc. Ce spectacle présenté à Edmonton est le plus important du genre dans les provinces des Prairies.

Genghis fera preuve de son adresse tous les jours. Voilà donc une chance, si le coeur vous en dit, tout-à-fait unique de "tirer un tigre par la queue". Ne la manquez pas.

# La jeunesse française croit en Dieu, au mariage et craint la guerre

PARIS - "La jeunesse française est plus conservatrice que révolutionnaire, plus traditionnaliste que contestatrice. Dans sa vaste majorité, ce n'est pas dans la drogue qu'elle croit, mais dans le mariage".

Ces belles images de la jeunesse française sont publiées par l'hebdomadaire Paris-Match qui a confié à l'Institut d'opinion publique le sondage le plus complet jamais réalisé sur le brûlant problème de la jeunesse française d'aujourd'hui.

On apprend ainsi, au fil de cette enquête réalisée entre le 16 et le 23 février auprès d'un échantillon national représentatif de 1,000 jeunes gens de 15 à 23 ans inclus, que 47 pour cent des jeunes filles jugent encore anormales les relations sexuelles avant le mariage, que 29 pour cent des jeunes gens attendent de la loi qu'elle punisse l'homosexualité, que 52 pour cent des jeunes ouvriers se sentent plus proches d'un autre ouvrier, fut-il adulte, que d'un étudiant de leur âge.

En ce qui concerne leur avenir, 55 pour cent des jeunes français ont peur de la guerre mondiale, 65 pour cent croient en Dieu, 84 pour cent sont contre la drogue et 70 pour cent admettent les hippies.

## HORAIRE DE MESSES

### Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00

SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h.00 p.m.

SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — 9h.30 — 11h

SAINTE-ANNE: Chapelle du Centre régional des Soeurs Grises — 9810 - 165e rue 9h.00 — 10h.30 — 12h.00

# Orientation familiale

La façon de punir.... récompenser... le conjoint!

Il y a certainement des moments que vous aimez beaucoup dans le courant de votre vie de ménage à deux... et il y a aussi des moments que vous détestez parce que vous ne vous entendez pas du tout avec l'autre sur certains points...

Alors comment punissez-vous ou récompensez-vous l'autre?

Madame: réceompensez-vous votre homme avec son plat favori? le ton de votre voix dit-il quelque chose de spécial? Si vous avez décidé de punir, est-ce par le "sexe"? des remarques dures à propos de "ses" enfants? une critique théâtrale parce qu'il n'est pas assez souvent à la maison?

Monsieur: apportez-vous à votre épouse quelque chose qu'elle aime beaucoup? (savez-vous réellement ce qu'elle aime?) Allez-vous au théâtre avec elle? ou ailleurs, dans un endroit qu'elle aime? (pour un repas, une soirée quelconque?)

Ou bien, si vous avez décidé de punir, passez-vous certaines remarques qui peuvent faire mal sur le prix de tel article? même si vous savez que ce n'est pas grand chose! (et avec du "pic" dans la voix s'il vous plaît!...) Réduisez-vous les passes romantiques (au retour du bureau par exemple?...)

Dans tous les cas, avez-vous déjà discuté de ce problème avec votre conjoint? Vous connaissez-vous suffisamment pour pouvoir discuter franchement et ouvertement de ce genre de problème? Ou bien, prenez-vous tous les deux pour acquis: "C'a toujours été ainsi entre nous, et ce n'est pas pour changer maintenant!"

Je suggère que vous passiez cet article à votre conjoint... Et ensuite demander les opinions de l'autre. Je suppose que si votre conjoint en est rendu ici dans sa lecture qu'il ou qu'elle s'attend à une série de questions ou commentaires de votre part... Bonne chance...

Guy Goyette, Directeur,
Service Orientation Familiale,
Dist. mun. Smoky River.

## Les conditions de vie ont changé dans le Grand Nord

OTTAWA - Une infirmière qui a vécu 19 ans dans le Grand Nord canadien, dit que les conditions d'existence ont changé dans cette région.

Catherine Keith, conseillère en éducation section nursing, au ministère fédéral de la Santé, se souvient qu'autrefois le courrier n'était distribué dans le Nord que de rares fois par année.

Il arrivait que cette infirmière devait pratiquer une intervention chirurgicale d'urgence, sans bénéficier des conseils donnés par un médecin à l'autre bout du fil téléphonique ou en messages radiophoniques.

Mais, encore aujourd'hui, les infirmières doivent posséder les connaissances nécessaires, et que l'on cherche au ministère de la Santé quand il s'agit de choisir le personnel pour les 55 stations de service de nursing, réparties dans les lointaines régions de l'Arctique.

Les infirmières peuvent vivre pendant des mois n'ayant pour tout contact avec l'extérieur, que le truchement de la radio ou du téléphone.

Toutefois, de nos jours, elles ont le réconfort d'une autre infirmière, parfois deux, en plus de recevoir leur courrier une ou deux fois par mois.

Le ministère fédéral de la Santé tente actuellement d'ajouter une troisième infirmière au personnel de chaque station.

Selon Mlle Keith, l'infirmière en poste dans ces régions éloignées, est quelquefois obligée de prendre des décisions difficiles.

Aujourd'hui même avec les directives médicales données par un spécialiste, au bout du fil, l'infirmière doit se fier à son propre jugement quant à la condition physique du patient.

La question se pose souvent de savoir si le malade peut être traité efficacement à sa résidence tenant lieu d'hôpital, ou si le cas lui paraît assez urgent pour que le patient soit transporté par avion, nécessitant une dépense qui peut varier de $600 à $4,000.



N'est-ce pas qu'il est toujours agréable et spectaculaire d'assister à des épreuves de saut en skis? Vous êtes-vous jamais demandé ou imaginé ce que le skieur, de son côté, pouvait avoir comme vue du spectacle? Non? Alors voici ce que l'on voit d'en haut... La photographie a été réalisée au Japon, où se dérouleront les Olympiques d'Hiver de 1972.

## Un poisson nage des Etats-Unis jusqu'en Russie

BOSTON - Un poisson spécialement marqué qui avait été déposé dans la rivière Connecticut à Holyoke a été renvoyé au département de la pêche et de la faune du Massachusetts, en provenance de Russie.

Le poisson, une alose, faisait partie d'un contingent de 2,000 poissons déversés dans la rivière de l'ouest du Massachusetts le 19 mai 1969 en vue d'une expérience pour déterminer les déplacements des poissons.

Le poisson a nagé vers la mer et a été pêché par un chalutier russe le 20 août dernier, près du banc de Georges dans l'Atlantique nord. Le chalutier a emporté le poisson en Russie afin de le faire examiner par des experts de la marine.

# BEAUMONT

Voici quels ont été les résultats du Concours oratoire qui avait lieu récemment à l'école de Beaumont et dont les juges étaient: M. l'abbé Jacob, Sr Potvin, s.a.s.v. et M. R. Joly, principal de l'école de Vimy.

1ère année: Valérie Bilodeau; 2e: Sandra Nichols; 3e: Colette Goudreau; 4e: Barry Wick; 5e: Marica Beaudoin; 6e: Valérie Gobeil; 7e: Rose-Marie L'Heureux; 8e: Louise Magnan; 9e: Alcide Magnan; 10e: Bernadette Bérubé.

Nos plus sincères félicitations à tous les gagnants.

*****

Les gagnants d'un précédent Concours oratoire à l'école de Vimy étaient venus réhausser par leur présence et la présentation de leurs morceaux cette fête scolaire. Plusieurs parents de nos élèves étaient également présents pour applaudir leurs jeunes.

*****

Vendredi prochain, à 8h., il y aura soirée d'amateurs organisée par les élèves de l'école, au gymnase. Tous sont cordialement invités et l'on espère que les parents, en particulier, se feront un bonheur et un devoir de venir encourager nos jeunes.

## Le Gouvernement étendra sa lutte

Le gouvernement Trudeau étendra sa lutte contre la pollution de l'eau et s'attaquera aussi à celle de l'air, au cours du prochain exercice financier, a fait savoir le ministre des Finances, M. Edgar Benson, dans son discours du budget qu'il a prononcé aux Communes.

A cette fin, le ministre a déclaré que le gouvernement maintient pour une période de trois ans les mesures actuelles de dépréciation accélérée pour l'équipement utilisé dans le contrôle de la pollution des eaux et étend ces mesures aux équipements utilisés pour combattre la pollution de l'air.

Les mesures actuelles devaient venir à terme le 31 décembre 1970.

"Nous avons l'intention de les faire durer, sous forme révisée, trois ans encore", a dit le ministre, alors qu'il prononçait, son discours sur le budget qui ne comporte aucune augmentation d'impôt mais qui prévoit une réglementation du crédit au consommateur.

M. Benson a rappelé qu'aux termes de la loi de l'impôt sur le revenu, des amortissements sont accordés pour aider et encourager l'industrie à édifier des ouvrages ou à acheter du matériel dans le but principal d'empêcher ou de réduire la pollution des eaux canadiennes.

Pollution atmosphérique

Il a expliqué que ces mesures seraient aussi appliquées à l'égard des ouvrages et du matériel achetés (à compter du 13 mars), en vue d'enrayer la pollution atmosphérique.

Dans ce cas, a-t-il dit, le gouvernement a tenu compte de la nécessité de réduire au minimum la fumée et les émanations.

Récemment, l'association canadienne des manufacturiers avait recommandé au ministre Benson d'étendre le programme actuel de lutte contre la pollution des eaux à celle de l'air et de le rendre permanent.

Dans son discours du budget, le ministre a précisé qu'avant de le prolonger au-delà de 1973, il compte réexaminer toute la question.

## Inauguration du Centre des Arts de la Saskatchewan, en mai prochain

REGINA - Lorsque le gouverneur général inaugurera le Centre des Arts de la Saskatchewan, en mai prochain, Regina pourra se vanter d'avoir terminé au moins un de ses projets de centenaire.

Jusqu'à l'année dernière, cette chose qui avait l'air de fouilles archéologiques, à la périphérie de Regina, était l'objet de moqueries continuelles de la part des citoyens de cette ville. Pour bien des gens, ce projet était en réalité un dinosaure, un symbole de la mort culturelle de Regina.

Lorsque la construction du Centre des Arts fut décidée, en 1962, elle devait coûter environ $4,500,000. Les travaux devaient commencer en avril de la même année et être terminés vers le milieu de 1967, l'année du centenaire du Canada, afin de profiter des octrois accordés par les gouvernements fédéral et provincial à l'occasion de l'anniversaire de la Confédération.

Cependant, les coûts se mirent à augmenter et l'estimation monta à $6,000,000. Malgré tout, on commença, en août 1965, les travaux d'excavation.

Au début de 1966, le projet de Regina avait atteint la somme de $8,835,000. On donna comme raison de cette hausse des coûts une pénurie de cuivre, l'inflation, l'économie en plein essor et le manque de main-d'oeuvre spécialisée. Finalement, en rognant soigneusement de divers côtés, on réussit à baisser le coût à $6,500,000.

Les travaux reprirent en juillet 1967, après un arrêt d'un an. L'auditorium ouvrira ses portes le 4 mai.

# VIMY

Mercredi, le 11 mars, les Femmes Chrétiennes dont Mmes G. Fortier, Albreda Fortier, B. Gagné et F. Dechamplain, se sont rendues à l'école pour faire la distribution des prix aux élèves gagnants du Concours des Vocations, lancé l'année dernière. Les gagnants sont: Grade 1 - Marie P. Lusson; Grade 2 - Suzanne Bilodeau; Grade 3 - Bernard Baert; Grade 4 - Paul Fortier; Grade 5 - Mariette LePlante; Grade 6 - Jocelyne Dechamplain; Grade 7 - Paul Dechamplain; Grade 8 - Daniel Gagné; Grade 9 - Terry Bernard.

M. le Curé Desjardins a encouragé les dames et les élèves à continuer leurs efforts pour une cause si louable.

*****

Mme Mary Bernard, Lilian Bilodeau et Jeannette Burns se sont rendues à St-Albert suivre une retraite.

*****

Mme Wilfrid Provinçal et sa fille Jeanne sont allées à Peace River, la fin de semaine dernière, visiter M. et Mme Maurice Provinçal, ainsi que d'autres parents qui se trouvent dans cette région.

*****

Mlle Marie Blanchette est maintenant de retour d'un voyage à Hawaii avec "CHED Fun Seekers".

*****

Mmes Lilian Bilodeau et Yvonne Blanchette représentaient notre local au Programme d'Animation sociale qui a eu lieu récemment à Edmonton.

*****

M. et Mme Michel Keijko et leur famille de Calgary ont rendu visite à M. et Mme Wilfrid Séguin.

*****

M. Lucien Brault de Cookshire Québec, a rendu visite à M. Vital Lachance pour ensuite se rendre visiter sa mère, Mme Arthur Brault, à Twatinaw.

*****

Samedi, le 14 mars, un accident tragique prit la vie de Danny Pelletier, 17 ans, fils de M. et Mme Gérard Pelletier.

Nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

*****

Une soirée de famille eut lieu chez M. et Mme Gabriel Caouette à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mme Thérèse Caouette.

*****

Le 14 mars eut lieu à la Salle communautaire une réception de "prochain mariage" en l'honneur de Mlle Vivian Montpetit et M. Bob Bernard, dont le mariage aura lieu le 10 avril.

# ST-ISIDORE

Au cours du mois dernier, plusieurs de nos paroissiens ont été hospitalisés, MM. Ovila Morissette à Peace River, Jules Fortin et Raymond Thibault à Edmonton.

*****

Mmes Germaine Robert, Angéline Fortin et Hélène Lavoie ont participé à une session d'animation sociale qui a eu lieu du 27 février au 1er mars à Edmonton. Mlles Françoise Bergeron et Clémence Lavoie ont assisté à une session, réservée à la jeunesse, du 6 au 8 mars.

*****

M. Robert Lavoie est de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

*****

La semaine dernière, M. Claude Girard et M. et Mme Léon Lavoie et leur famille étaient de passage à St-Paul.

*****

Le doux temps a ramené la plupart des hommes des chantiers.

# ST-JOACHIM

Mme Marie Boutin désire remercier sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné leurs sympathies lors du décès de Mlle Fernande Bergevin. Merci spécial aux Soeurs Grises, aux Pères de St-Joachim, au Dr Lefebvre, au personnel de l'Hôpital Général et aux voisins du Bloc Louise.

*****

La messe rythmée de dimanche dernier a été un vrai succès. Notre jeunesse est venue nombreuse et la chapelle était remplie. Merci aux organisateurs et à la prochaine fois!

# GUY

La paroisse de Guy vient de perdre un de ces pionniers.

M. Walter (Wladislas) Wawrzonek rendit l'âme, samedi le 14 mars dernier, à l'âge de 65 ans.

Il était hospitalisé à l'Hôpital de l'Université à Edmonton.

M. Wawrzonek est né à Cracovie, en Pologne, le 26 septembre 1904. Le 28 mai 1929, il épousa Mary Kawzal (Krezel). Il vint au Canada en juillet 1929. Il s'établit sur une ferme à Guy et y demeura jusqu'à sa récente maladie. Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse Mary, trois fils, Joe, John et Henry, tous de Guy; deux filles, Mme Don Brian (Irene) d'Edmonton et Helen également d'Edmonton. Un autre de leurs fils, Léo, est décédé en 1956 à l'âge de 13 ans.

La messe des funérailles, concélébrée par le R.P. Clément Richer, M. l'abbé Claude DeChamplain et le R.P. Oscar Pinard, eut lieu à l'église paroissiale, mercredi le 18 mars. Julien Beaudoin et Claude Jasmin étaient servants. Les porteurs étaient: MM. Michael Sniezek, Albert Tokarz, Andrew Dlugosz, John Kozie, Andrew Zesko et Frank Luberda.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à tous les membres de la famille éprouvée.

D'autre part, la famille Wawrzonek désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné des marques de sympathie à la suite du décès de M. Wawrzonek.

*****

Nous apprenons aussi le décès de M. Alexandre Boulet de St-Boniface, Manitoba, lundi le 16 mars dernier. Agé de 86 ans, il était le frère aîné de M. André Boulet. M. A. Boulet prit l'avion à Edmonton pour se rendre aux funérailles de son frère.



## Une enquête dans trois villes

# Les fumeurs de marijuana sont plus enclins à faire usage d'autres drogues

TORONTO - Une enquête menée dans les écoles secondaires de trois villes canadiennes démontre que les étudiants qui fument la marijuana sont par le fait même entraînés à faire usage d'autres narcotiques.

Cette enquête, dont le rapport a été publié par l'Addiction Research Foundation, a étudié l'usage des narcotiques dans différentes écoles secondaires de Montréal, Toronto et Halifax, auprès de 12,562 adolescents, dont 927 ont reconnu avoir fait usage de drogues dans les six mois qui ont précédé l'enquête.

L'analyse des données recueillies permet de conclure que les fumeurs de marijuana sont 62 fois plus sujets à faire usage de LSD que ceux qui s'en abstiennent. Ils sont également 29 fois plus enclins à utiliser les sous-produits de l'opium, et aux drogues hallucinogènes.

D'autre part, le rapport établit que c'est parmi les fumeurs de marijuana que se recrutent le plus grand nombre d'adeptes de tranquillisants, des émanations de colles, de stimulants, de barbituriques, du tabac et de l'alcool.

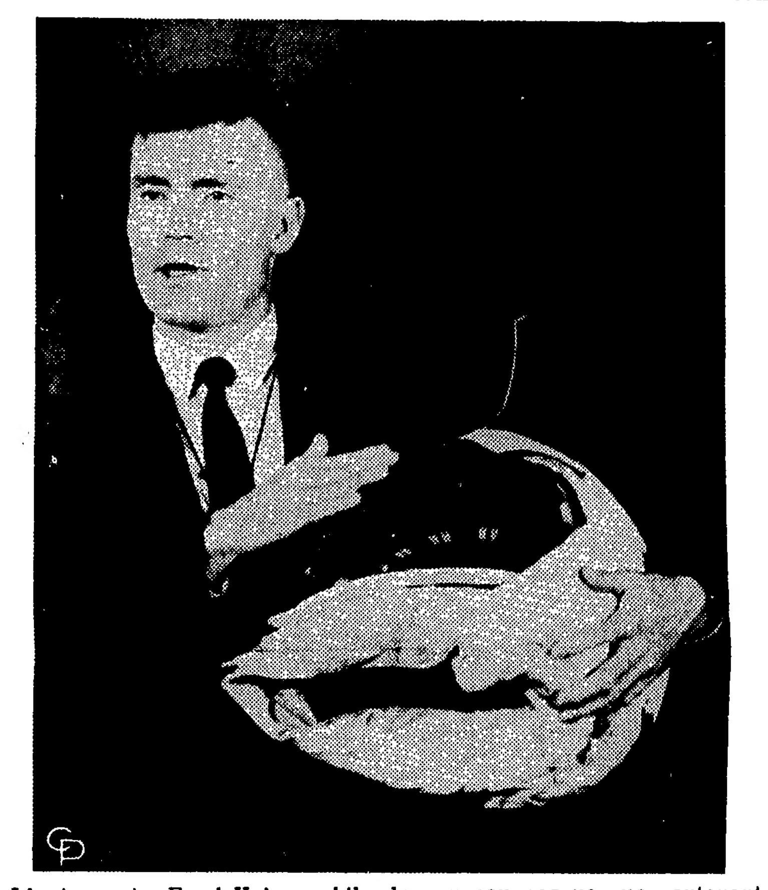
Cette étude a été réalisée en collaboration par le Dr Paul C. Whitehead, de l'université Dalhousie, à Halifax, le Dr Réginald Smart, de l'Addiction Research Foundation, de Toronto, et M. Lucien Forest, de l'Office de la prévention et du traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies OPTAT, du Québec.

D'après ce rapport, le pourcentage des étudiants du niveau secondaire s'adonnant à l'usage de la marijuana serait de 6.8 p.c. à Halifax, 6.9 p.c. à Toronto et de 8.6 p.c. à Montréal.

La propension qu'ont les fumeurs de marijuana à s'adonner également à toutes sortes d'autres narcotiques, selon les auteurs du rapport, semble tenir au fait de l'illégalité de ce produit. Cette prohibition porterait les jeunes fumeurs de "mari", à jeter leur dévolu sur tous les sous-produits possibles de narcotiques.

Ils soulignent que l'usager de drogues s'en remet sur son entourage tant pour se sécuriser, étant socialement et émotivement traumatisé par le caractère délictueux de son habitude, que pour obtenir la drogue à laquelle il est asservi.

Le rapport démontre également que ce sont les mêmes sources qui fournissent la marijuana, le LSD et les autres narcotiques.



L'astronaute Fred Haise exhibe le nouveau casque que porteront les membres d'équipage des prochaines missions Apollo. Haise, en compagnie de James Lovell et Thomas Mattingly, est supposé se rendre à la Lune le mois prochain; en effet, à moins d'imprévus, Apollo 13 quittera la terre le 11 avril.

# Le plus important problème économique est le chômage

Le président du Congrès du travail du Canada, M. Donald MacDonald, estime que la situation du chômage a atteint un point critique au Canada et qu'elle s'aggravera encore davantage si le gouvernement fédéral maintient ses politiques actuelles.

Selon le leader syndical, le nombre de 526,000 chômeurs dévoilé dans un rapport du Bureau fédéral de la statistique démontre de façon concluante que le chômage est présentement le plus important problème économique auquel doit faire face le Canada.

A son avis l'augmentation du taux du chômage de 6.1 pour cent à 6.5 pour cent est "alarmant".

De souligner M. MacDonald les méthodes utilisées par le Gouvernement pour combattre l'inflation se traduisent par l'application de politiques qui rendront le problème encore plus difficile.

"Il faut agir maintenant", déclare le chef du CTC.

On impose, selon lui, toutes sortes de misères et de privations à des gens qui occupent les échelons inférieurs de l'économie et qui ne sont pas responsables de l'inflation. Selon M. MacDonald ces personnes sont victimes des politiques actuelles du Gouvernement.

M. MacDonald estime par ailleurs que la situation est encore plus grave que les chiffres semblent l'indiquer. Et ce parce que de nombreuses femmes qui éprouvent certaines difficultés à se trouver un emploi se retirent carrément de la force ouvrière et ne figurent pas dans les statistiques de chômage.

# DONNELLY

MM. Lucien Maisonneuve, Marcel Moquin, Raymond Maisonneuve et Mme Arthur Boissonneault étaient récemmment hospitalisés.

*****

Mme Blanche Béland est revenue d'un voyage à Edmonton.

*****

M. Denis Forcier de Camp Borden, Ontario, est présentement en visite chez ses parents avec qui il passera la fête de Pâques.

*****

L'assemblée du Conseil eut lieu le 9 mars à la Salle municipale. Une douzaine de personnes y assistaient.

*****

On a récemment donné des cours de dances carrées à la salle municipale. Une quarantaine de personnes y ont pris part.

*****

Le Bingo des Chevaliers de Colomb a eu lieu à la Salle municipale, lundi, le 16 mars. On a remarqué une bonne assistance.

*****

M. et Mme René Garant sont les heureux parents d'un garçon, Roland, né le 18 février et baptisé le 1er mars. Parrain et marraine M. et Mme Lucien Garant. Félicitations!

# 34.8 mortalité maternelle par 100,000 naissances au Canada

GENEVE - Il vaut mieux être mère en Suède que partout ailleurs. Les statistiques publiées par l'Organisation mondiale de la santé révèlent en effet que c'est la Suède qui, avec 11.3 décès de mères pour 100,000 naissances d'enfants vivants, détient le plus faible taux de mortalité maternelle (décès provoqués par les complications de la grossesse, de l'accouchement ou des suites de l'accouchement).

Les pays en voie de développement conservent cependant des taux de mortalité maternelle très élevés.

Au contraire, dans les pays développés, les taux sont beaucoup plus faibles: 19.2 pour le Danemark, 29.1 pour les Etats-Unis, 34.8 pour le Canada. La France, avec un taux de 31, occupe une bonne position. Israël se situe en tête des Etats du Moyen-Orient.

# QUELQUES SOUVENIRS DE L'INAUGURATION OFFICIELLE DE CBXFT - CANAL 11



Le premier annonceur de CBXFT - JEAN PATENAUDE



Vue partielle de la foule qui s'était pressée nombreuse à l'Auditorium du Jubilé



Le seul et unique MAREK JABLONSKI



La ravissante HUGUETTE TOURANGEAU



Couronnant une tournée très réussie de l'Ouest canadien, le chanteur québecois PIERRE CALVE



Un talent d'Edmonton: BERNARD TURGEON

## Qui sont les Intrépides?

Au printemps de 1960, lors du congrès annuel de l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba, (connue aujourd'hui sous le nom de Société Franco-Manitobaine), quelque trente instituteurs se rassemblèrent sous l'habile direction de Marcien Ferland pour présenter un programme de chants. Le succès fut tel que la CHORALE DES INTREPIDES prit naissance.

Aujourd'hui, la Chorale compte soixante-dix membres réguliers, tous d'expression française, qui se rassemblent une fois la semaine pour le plaisir de chanter.

Ce qui l'anime, c'est son désir de répandre la joie et la gaieté à travers son répertoire. Outre le folklore pour lequel elle s'est acquise une solide réputation, elle exécute aussi quantité de pièces musicales anciennes et modernes, tantôt légères, tantôt sérieuses, voire même classiques.

Au cours de ses dix années d'existence, la CHORALE DES INTREPIDES s'est taillé une place de choix dans la société franco-manitobaine en présentant de nombreux programmes de chants à des soirées telles que réceptions, banquets, soirées sociales, congrès, rencontres amicales, etc.

Mais là ne s'arrêtent pas les activités des Intrépides. Ils ont à coeur le beau et c'est pourquoi, depuis plusieurs années déjà, ils présentent aux Manitobains un grand concert annuel, avec orchestre, au cours duquel toute la gamme de leur répertoire varié est offerte au grand public. L'an dernier, par exemple, c'est devant un auditoire de plus de deux mille personnes, rassemblées dans la salle du centenaire de Winnipeg que la Chorale donnait son concert.

Cette année, au début d'avril, la Chorale effectuera une tournée dans l'Ouest. C'est le premier projet d'une telle envergure entrepris par les Intrépides. La Chorale profitera aussi de cette tournée pour lancer son premier disque de folklore qui ne manquera pas de plaire à tous.

Voilà ce qu'est la Chorale des Intrépides, un groupe de Franco-manitobains qui chantent la vie, le plaisir et la joie parce qu'ils aiment chanter et, surtout, parce que le groupe se compose D'INTREPIDES.

## Importante réunion du Richelieu International

Les membres du Conseil d'administration du Richelieu International se sont réunis à Ottawa les 13 et 14 mars pour procéder à la formation des comités et tracer le programme d'activités de l'année du 25e anniversaire.

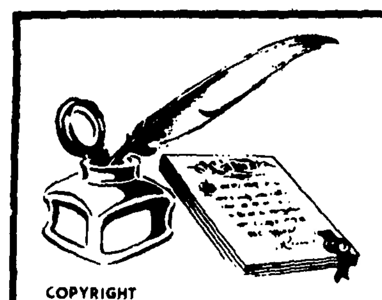
Les administrateurs ont étudié attentivement toutes les réactions suscitées par la publication dans la presse, avant les décisions de l'Assemblée Générale, des observations d'un document de travail explorant tous les aspects d'une orientation nouvelle du Richelieu International qui facilite son expansion dans tout le monde francophone.

L'on a déjà signalé que le premier amendement suggéré par le Conseil d'administration à l'Assemblée Générale visait à remplacer le nom de l'organisme qui était "La Société Richelieu Internationale" par le "Richelieu International".

Le deuxième amendement soumis à l'Assemblée Générale par le Conseil d'administration avait fait l'objet d'une étude préparatoire par le Comité des Ex-Présidents du Richelieu International en consultation avec des spécialistes. L'amendement proposé par le Conseil d'administration se lisait exactement comme suit: "Le Richelieu International est un organisme d'expression française et d'orientation chrétienne". Après avoir été étudié en ateliers par les mandataires, il a été soumis à l'Assemblée Générale et adopté à l'unanimité.

La diffusion des différents aspects d'une adaptation possible de l'orientation du Richelieu International n'a pas été suivie de la publication de la décision officielle de l'Assemblée Générale, ce qui a causé une certaine confusion auprès de nos membres et du public et a pu donner lieu à certaines interprétations.

Le Conseil d'administration du Richelieu International tient à donner les précisions suivantes sur ce sujet. Le Richelieu International continue d'être un organisme exclusivement d'expression française et de plus il se proclame d'orientation chrétienne pour satisfaire aux données de l'oecuménisme post-conciliaire véritable, rendre accessible à un plus grand nombre le but unique qu'il poursuit: l'épanouissement de la personnalité de ses membres, en conformité avec sa devise "Paix et Fraternité".



# C'EST LA LOI!

COPYRIGHT

PAR THÉMIS

## Questions de procédure...

Nous revenons cette semaine sur les questions de procédure et de manière plus spécifique: qui peut poursuivre et qui peut être poursuivi.

Le genre de poursuite le plus simple est certes lorsqu'il y a un plaignant, un accusé et un seul motif à l'action. Ce serait le cas, par exemple, si Sam Pick poursuivait Sam Chuck au sujet d'un billet à demande.

Sam Pick peut cependant avoir une deuxième réclamation contre Sam Chuck, celle d'un chèque sans provisions, et il pourra intenter une deuxième poursuite ou fondre ses deux griefs en un seul pour les deux dettes. S'il décide d'intenter deux poursuites, l'accusé peut demander et obtenir qu'il n'y ait qu'un seul procès afin d'épargner sur les frais, etc. S'il y a deux réclamations dans une seule action - par exemple deux ruptures distinctes et séparées d'un contrat - l'accusé pourra aussi demander et obtenir qu'elles soient divisées en deux actions séparées si l'on croit qu'elles ne peuvent être jugées conjointement.

Réclamation en dommages-intérêts: Cela se produirait si, par exemple, l'accusé Sam Chuck a aussi une réclamation contre Sam Pick. Il devient alors plaignant en vertu de sa réclamation en dommages-intérêts. Les causes de procès peuvent être différentes - Sam Pick peut poursuivre en raison d'un accident d'auto et l'autre pour autre chose - ou elles peuvent être semblables, si par exemple le mari et l'épouse demandent tous deux un divorce pour la même raison d'adultère. Dans les deux cas, les deux actions seraient entendues dans un même procès.

Un plaignant peut aussi poursuivre deux ou plusieurs accusés. Ce serait le cas par exemple si une personne était blessée dans un accident d'auto et décidait de poursuivre et le propriétaire et le conducteur de l'automobile responsable pour les blessures subies. Le plaignant ne pourra évidemment pas être dédommagé deux fois mais il pourra fort bien recevoir compensation de l'un ou l'autre accusé ou de chacun d'eux si le juge décide qu'ils sont conjointement responsables.

Deux ou plusieurs plaignants peuvent aussi poursuivre un seul accusé. En voici un exemple: plusieurs propriétaires de terrains adjacents peuvent poursuivre un autre propriétaire afin qu'il cesse de leur nuire par des bruits excessifs, des vibrations, de la fumée, de la poussière, etc. De la même manière, il peut aussi y avoir plus d'un accusé dans une telle action.

Deux plaignants ayant des réclamations différentes contre deux accusés ne peuvent cependant pas poursuivre dans une même action. Ainsi si "W" doit de l'argent à "X" en vertu d'un billet à demande et que "Y" doive aussi de l'argent à "Z" pour rupture de contrat, "X" et "Z" ne peuvent intenter des poursuivre à "W" et à "Y" au sein d'une même action.

Action simultanée - il y aura cependant action simultanée si, à titre d'exemple, "B" doit une certaine somme d'argent à "C" et "D", laquelle somme ils réclament tous deux dans sa totalité, "B" ne sachant exactement dans quelle proportion il est responsable vis-à-vis l'un et l'autre, et ne voulant pas être poursuivi, il remettra la somme globale à la Cour à qui il appartiendra ensuite de décider de la question du règlement.

## Le Chapelet à CHFA

26- Familles A. Tougas et Chouinard.
27- S. Exc. Mgr Edouard Gagnon, évêque de St-Paul.
28- Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.
30- Paroisse St-Emile de Legal.
31- Les Vieillards du Foyer Youville, St-Albert.

## Université bilingue... échec partiel

SUDBURY - Tous les efforts déployés pour faire de l'Université Laurentienne une institution bilingue se sont jusqu'à présent révélé infructueux, a déclaré au cours d'une interview, le recteur de l'université M. Stanley Mullins.

L'expérience du bilinguisme, que des porte-parole des étudiants ont qualifié de façade hypocrite, s'est soldée par un échec partiel selon M. Mullins.

Il a déploré que l'université ne soit pas devenue, comme il l'aurait souhaité, un endroit où la plupart des étudiants parleraient le français et l'anglais, et seraient sensibles aux deux cultures.

La majorité des étudiants anglophones n'ont pas fait beaucoup de progrès vers l'acquisition du français, a expliqué M. Mullins, et les étudiants francophones, bien qu'ils soient devenus bilingues et sensibilisés à la culture anglaise, ont tendance à se tenir à l'écart. Selon lui, ils se préoccupent d'abord de "protéger et de promouvoir le fait français".

En conséquence, a poursuivi le recteur, quelque 20 pour cent des étudiants à plein temps de la Laurentienne vivent le dualinguisme et non le bilinguisme.

Echec complet

Par ailleurs, M. Gary Clark, président de l'association des professeurs, a affirmé que l'expérience a abouti à un "échec complet", et que cela reflète ce qui se passe partout au Canada. Cependant, ce n'est pas là une excuse, a-t-il souligné.

"C'est l'université qui devrait donner l'exemple à la ville en matière de bilinguisme, et non l'inverse".

M. Victor Cormier, président des étudiants, a affirmé qu'il est "hypocrite" de qualifier l'université d'institution "bilingue", et a cité à l'appui l'exemple de sa classe d'économie.

Parce que deux des quatre étudiants anglophones de la classe ne comprennent pas le français, le professeur de langue française se voit obligé de donner ses cours en anglais.

## La Sécurité Familiale souhaite BONNE FETE à ses membres suivants:

VENDREDI, 27 mars
Mlle Lorraine Guindon, Edmonton.
M. Jacques Loiselle, Ste-Foy, P.Q.

SAMEDI, 28 mars
M. Elie Beaunoyer, Bonnyville.
M. Georges Lanctôt, Girouxville.
M. Denis Lavoie, St-Isidore.
M. Sylvain Lefebvre, St-Paul.
M. Maurice Perron, St-Paul.
M. André Rémillard, LaCorey.

DIMANCHE, 29 mars
M. Marc Lepage, Hinton.
M. Alphonse Schaud, Bonnyville.
Sr Marie Oliva de Jésus, f.j., Edmonton.

LUNDI, 30 mars
M. Lucien Boucher, Edmonton.
Sr Claire Duteau, a.s.v., Edmonton.
Mlle Mariette Hogue, Edmonton.
M. Florent Lepine, Edmonton.
M. Jean-Paul Roy, St-Albert.
Sr Thérèse Desnoyers, f.j., Edmonton.

MARDI, 31 mars
M. André Beaudoin, McLennan.
R.P. Joseph Forget, o.m.i., Falher.
Sr Desneiges Magnan, f.j., Edmonton.
Mlle Françoise St-Denis, Edmonton.
M. Charles Vincent, Bonnyville.

MERCREDI, 1er avril
Mlle Carmen Boucher, Edmonton.
M. Alfred Canuel, McLennan.
M. Lucien Chaput, Tangente.
R.F. Clément Charest, o.m.i., Rome, Italie.
M. Philippe Goudreau, Beaumont.
M. Léo Jubinville, St-Paul.
M. Normand Létourneau, Legal.
M. Gérard Plouffe, St-Paul.
Sr Rose-Marie Sabourin, f. j., Edmonton.

JEUDI, 2 avril
M. l'abbé Henri Boisvert, St-Paul.
M. Marcel Garant, Donnelly.

## Nomination pour M. Lionel Forestier

M. Lionel Forestier vient d'être nommé directeur des programmes de la nouvelle station CBEF - 540, de la chaîne radiophonique de la Société Radio-Canada, à Windsor, en Ontario.

M. Forestier est né à Domrémy, en Saskatchewan, le 27 novembre 1937, de parents originaires de l'Ouest canadien. Ses grands-parents étaient d'origines française et américaine.

M. Forestier a fait ses premières armes radiophoniques de 1957 à 1960 comme annonceur à CHFA, station de langue française affiliée à Radio-Canada, à Edmonton, en Alberta.

En 1960-1961, il a été annonceur aux stations CKRN et CKRN-TV, de Rouyn-Noranda, au Québec, pour ensuite entrer au service de la Société Radio-Canada comme réalisateur-coordonnateur à la télévision, à Ottawa.

Depuis 1966 et jusqu'à sa nomination à CBEF, il était réalisateur à CJBC, la station de base du réseau français (radio) de Radio-Canada à Toronto.

## Les Mots croisés du *franco-albertain*

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | | | | | | | | | | | ■ | |
| 2 | | | ■ | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | ■ | | | ■ | |
| 4 | | | | | ■ | | | | | | | |
| 5 | | | | ■ | | | | ■ | | | | |
| 6 | | | | | | | | | ■ | | | ■ |
| 7 | | | | | ■ | | | ■ | | | | |
| 8 | | ■ | | | | | ■ | | | | | |
| 9 | | | ■ | | | ■ | | | | | | |
| 10 | | | | | ■ | | | | | ■ | | |
| 11 | | | | ■ | | | | | | | ■ | |
| 12 | | | | | | | | | | ■ | | |

HORIZONTAL -
1 - Nom donné aux substances organiques de faible poids moléculaire.
2 - Altesse Royale - Etude des sérums.
3 - Qui se fait en désignant les noms - Numéro.
4 - Fatiguée, lasse - Minéraux argileux potassiques à structure feuilletée.
5 - Grosse verrue qui se produit sur le corps du cheval - Roi de Juda - Autre nom de l'Irlande.
6 - Du verbe avaler - Sa Majesté.
7 - Dernier repas de Jésus - Notre-Dame - Titre du chef du monde musulman.
8 - Ornements en forme d'oeuf - Excroissance cutanée dont sont pourvus certains oiseaux.
9 - Coutumes, usages - Petit ruisseau - Action de s'emparer, pl.
10 - Songe - Maréchal britannique, né à Edimbourg (1861-1928) - Conjonction.
11 - La première femme - Chacun des petits paragraphes qu'il est d'usage de numéroter dans la Bible.
12 - Liquide analogue au sérum sanguin, pl. - Pron. pers.

VERTICAL -
1 - Vaste établissement industriel, pl.
2 - Qui produit l'érosion - Liquide nourricier qui coule dans certains végétaux.
3 - Mécanicien - Animal invertébré.
4 - L'une des cinq parties du monde - Partie extérieure de la bouche.
5 - Mot sémitique signifiant fils - Du verbe avoir - Obtenu - Abrév. anglaise de Versus.
6 - Prières mentales sous forme de méditations - Se suivent dans Heinz.
7 - Ile du Danemark - Portion d'un tout divisé entre plusieurs.
8 - Pron. pers. - Brusque changement dans le cours d'une maladie.
9 - Caractère de la sensation auditive - Du berbe ériger.
10 - Manie de parler de soi, pl.
11 - Religieux qui vivent seuls.
12 - Sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ - Substance visqueuse.

SOLUTION EN PAGE 15

## PLEINS FEUX SUR CHFA DU 26 AU 1er

HORIZONS: Jeudi le 26 mars, 23 hres 30.
Redécouverte de Gustav Mahler. Henri-Louis Lagrange, musicologue, parlera des lieux nouveaux pour une musique nouvelle.

MERCREDIS DE LA MUSIQUE: 1er avril à 22 hres.
Invité: le pianiste Bruce Hugerford.
Au programme: un récital de Beethoven.

Pour connaître l'heure des émissions du Vendredi-Saint, nous vous prions de consulter l'horaire paru la semaine dernière.

AU RANCH 680:
Nous avons reçu 2 nouveaux microsillons: Marc Bourret et les Marineau... Super reels du Québec... Nous vous tenons ainsi au courant des nouveautés du Ranch.

A SALUT LES COPAINS:
Surveillez toujours les feux VERTS... Ils valent de nombreux prix... des 45 tours... des microsillons... Tous les jours... Toutes les semaines... A SLC... Jean-François vous arrive tous les soirs à 7 heures.

DOUZE A LA UNE:
Lundi: Minitorial...
Mardi: A votre santé...
Vendredi: Causerie du maire d'Edmonton, M. Dent, et du consul de France, M. Marcel Ollivier.

## Les 8 erreurs...

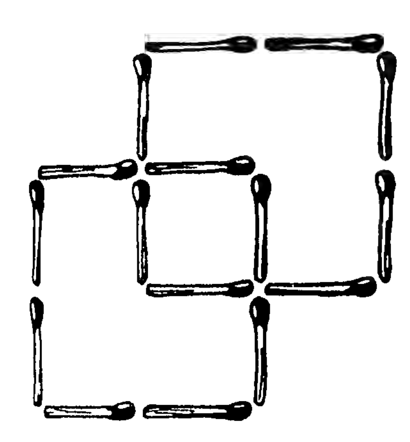
1. L'indien de droite a perdu sa plume;
2. Piqûre différente au pantalon de l'indien du milieu;
3. La casserole a une autre position;
4. Dessin différent dans le bas de la tente;
5. Un sapin de plus à l'arrière-plan;
6. L'indienne a une manche plus longue;
7. Sur le totem, le dernier renne a des bois;
8. Plus de neige sur la montagne de gauche.

## FLAIRETOUT

On a substitué le brillant. C'est Collet qui tenait la pierre au moment où la lumière s'est éteinte. Dans un brillant pur le dessous a deux fois plus de hauteur que le dessus. Comme le vrai. De la pierre de l'étui le dessus et le dessous sont pareils.

## CASSE-TETE

SOLUTION A LA PAGE 15



Pouvez-vous suivre du doigt le pourtour de ces deux carrés, sans lever le doigt, sans passer deux fois sur la même ligne et sans que deux lignes se croisent?



## 8,500,000 Canadiens périraient advenant une attaque nucléaire

OTTAWA - Le Conseil de recherche pour la défense estime à 8,500,000 le nombre de Canadiens qui perdraient la vie en cas d'attaque nucléaire contre le Canada en 1975.

Le gouvernement considère cette évaluation si pessimiste et alarmante qu'il a refusé aux Communes, le 21 janvier, de publier le rapport contenant cette prévision.

Le rapport, préparé par le Conseil canadien des mesures d'urgence et intitulé "Projet Phoenix", est secret mais il en est parvenu un exemplaire à la Presse Canadienne.

Il recommande que le gouvernement fédéral dépense $269,-000,000 sur une période de six ans afin de réduire le risque de mortalité pour un plus grand nombre de Canadiens.

Le gouvernement a rejeté cette recommandation et a annoncé qu'une seomme de $5,000,000 serait affectée au Conseil des mesures d'urgence pour l'année budgétaire 1970-71, ce qui constitue une réduction de $1,500,-000 par rapport à l'année 1968-69.

Selon le rapport, un total de 250 mégatones - soit l'équivalent de 250,000,000 tonnes de TNT - s'abattraient sur les 17 principales villes du Canada. Sur une population évaluée à 22,000,-000 en 1975 un peu plus de la moitié, soit 11,880,000 survivraient à une telle attaque.

Le gouvernement pourrait réchapper 1,320,000 personnes de plus en dépensant $69,000,000 - c'est-à-dire $207 par individu - pour des abris publiques et d'autres mesures connexes.

Il laisse croire que le Canada ne pourrait pas compter sur son propre réseau de défense aérienne - missiles antibombes et intercepteurs téléguidés - en cas d'attaques nucléaires contre l'Amérique du Nord.

Le rapport recommande un réaménagement complet de l'administration, des priorités et du financement du conseil des mesures d'urgence et suggère qu'un comité spécial du cabinet s'occupe de toutes les questions ayant trait à la politique de défense militaire et civile.

## Un baiser qui a duré six heures!

LONDRES - Le plus long baiser du monde a été échangé pendant six heures, sans le moindre répit, par un étudiant et une étudiante en mathématiques du Collège technologique de Chelsea, à Londres.

Héros de cette entreprise de longue haleine, Peter Parfitt, 20 ans, et Sheila Rebell, 18 ans ont pulvérisé le record établi la semaine dernière par deux étudiant munichois avec 101 minutes seulement.



## Professeurs belges exportés au Canada

BRUXELLES - La Belgique commence à envoyer au Canada un nouveau produit d'exportations: des professeurs bilingues.

Les professeurs d'écoles secondaires qui parlent un excellent français sont difficiles à trouver au Canada anglais. Ils semblent être aussi en demande au Québec. Québec et l'Ontario ont envoyé chacune un représentant en Belgique, l'année dernière, chargé d'engager des professeurs qualifiés. L'an dernier, les deux tiers des Belges qui ont été engagé comme professeurs au Canada étaient des hommes.

Le Canada, qui devient de plus en plus conscient de ses problèmes linguistiques, accueille aussi bon nombre de traducteurs. La plupart des Belges parlent au moins deux langues couramment. L'an dernier, plus de 30 traducteurs ont émigré au Canada, venant de Belgique.

Il n'est pas difficile de comprendre l'attrait du Canada pour ces personnes compétentes. Les salaires canadiens, dès le départ, sont à peu près le double des salaires payés en Belgique. Et les chances d'avancement sont également plus nombreuses.

Intégration

Les Belges se sont toujours intégrés aisément au Canada. De tempérament, ils ressemblent beaucoup aux Canadiens: souples, économes, travailleurs et habitués à une culture bilingue. Une fois au Canada, ils n'ont pas l'habitude de former des groupes fermés, mais ont plutôt tendance à s'assimiler.

Etant donné que beaucoup d'entre eux, d'origine flamande, ont appris l'anglais comme langue seconde, ils semblent être attirés vers l'Ontario en nombre considérable. D'autres, dont la langue première est le français, s'établissent plus volontiers au Québec.

L'an dernier, 1,000 Belges ont émigré au Canada. Actuellement, le nombre total de Belges au Canada est d'environ 65,000.



Ouch! C'est ce que semble dire ce petit tigre à qui l'on vient de donner sa première injection. Attendons voir quelques années si le propriétaire, à droite, et le vétérinaire, à gauche, s'y prendront de la même manière pour traiter leur patient!

**Un avis, publié dans La Royal Gazette et le New Brunswick Advertiser du 5 juin 1787 annonçait, entre autres, "qu'aucune fausse pièce d'un demi-penny ne serait acceptée par les Postes".**

AVIS D'INTENTION
DE DEMANDE
DE CHANGEMENT DE NOM

CANADA,
PROVINCE DE L'ALBERTA.

Avis est par les présentes donné que je, REINHOLD MARTINS, également connu sous le nom de REINHOLD MARTIN, domicilié à EDMONTON, dans la province de l'Alberta où je suis CONDUCTEUR DE CAMION, ai l'intention de soumettre une demande au Secrétaire Provincial, aux termes de la Loi sur le Changement de Nom, 1961, pour les changements de noms suivants:
1. Pour le changement de mon nom en REINHOLD MARTIN;
2. Pour le changement du nom de mon épouse de HELEN MARTINS (MARTIN) en HELEN ELSIE MARTIN;
3. Pour les changements de noms de mes enfants de DONNA GAIL MARTINS (MARTIN) en DONNA GAIL MARTIN et de CATHY LOUISE MARTINS (MARTIN) en CATHY LOUISE MARTIN.
Reinhold Martins,
également connu comme
Reinhold Martin.

Reinhold Martins,
également connu comme
Reinhold Martin.

## CARTES PROFESSIONNELLES

# REPAS CHALEUREUX, PLATS COPIEUX!

Préparer plus de mille repas chaque année, et ce toujours pour les mêmes personnes, n'est certes pas une tâche facile. Les membres de la famille acceptent volontiers le petit déjeuner traditionnel mais pour ce qui est du repas du soir, tout le monde aime bien un peu de variété.

Or, il arrive qu'un jour ou l'autre on se trouve vraiment à bout d'imagination. Bientôt le printemps sera là avec ses primeurs et la tâche sera plus facile. Mais d'ici-là, il vous faut toujours offrir des plats qui excitent un peu l'appétit. C'est alors que la formule miracle, celle des légumes en conserve est à votre portée. En effet, ces produits alimentaires ne demandent qu'à perdre leur austérité naturelle pour s'épanouir en de somptueuses préparations. Il suffit d'un peu d'imagination et le tour est joué.

N'oubliez jamais que grâce aux légumes en conserve, une foule de plats prestigieux et savoureux seront les vedettes de vos menus. De plus, ils sont simples à préparer et économiques. Afin de vous aider à mieux apprécier les légumes en conserve, les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada vous offrent les recettes suivantes: "Pâté de boeuf vite fait" et "Poulet éclair aux légumes". Ainsi les fringales enfantines seront de la fête et les papilles adultes trouveront satisfaction. De plus, si vous désirez obtenir d'autres recettes du même genre, demandez la publication gratuite intitulée: "Légumes en conserve pour les plats économiques" en vous adressant à la division de l'Information, ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.

PATE DE BOEUF VITE FAIT

2 c. à table de beurre fondu
1 tasse d'oignon haché
1 livre de boeuf haché
1 c. à thé de sel
1 boîte (19 onces) de haricots verts, égouttés
1 boîte (12 onces) de maïs en grains, égoutté
1 boîte (10 onces) de soupe condensée de tomates

Sauter au beurre l'oignon jusqu'à ce qu'il soit transparent, environ 5 minutes; y brunir la viande. Ajouter les autres ingrédients et réchauffer. Verser dans un plat à four de 6 tasses.

Garniture:
1 tasse de farine tout usage tamisée
2 c. à thé de poudre à pâte
1/2 c. à thé de sel de céleri
3 c. à table de graisse végétale
1 oeuf battu
1/4 tasse de lait

Mélanger les ingrédients secs; y couper le gras jusqu'à ce que la préparation ressemble à une chapelure fine. Ajouter oeuf et lait puis agiter rapidement jusqu'à l'obtention d'une pâte molle. Renverser sur une planche farinée, pétrir 30 secondes et abaisser la pâte à 3/4 pouce d'épaisseur. Tailler en forme de biscuits et placer sur le dessus du mélange de viande. Dorer à 425oF (20 à 25 minutes). 6 portions. Si désiré - accompagner de sauce chili ou de catsup; en guise de dessert, servir des muffins aux pommes.

POULET ECLAIR AUX LEGUMES

1 boîte (10 onces) de soupe condensée crème de poulet
1/4 tasse de liquide (liquide des légumes en conserve)
1/4 c. à thé de sel d'oignon
Pincée de poivre
2 boîtes (7 onces) de poulet
1 boîte (10 onces) de pois égouttés
1 boîte (10 onces) de maïs en grains, égoutté
1 tasse de croustilles écrasées
1/2 tasse de fromage râpé

Mélanger tous les ingrédients, sauf croustilles et fromage. Verser dans un plat à four beurré de 6 tasses et cuire à 350oF, 20 minutes. Mêler croustilles et fromage; en garnir le dessus de la préparation. Cuire environ 15 minutes de plus pour fondre le fromage. 6 portions. Si désiré - accompagner de sauce aux canneberges et de concombres marinés; pour le dessert, présenter un gâteau renversé aux pêches (utiliser pêches en conserve et cuire à 350oF).

## Il délaisse le roman et se consacre aux enfants

NEW YORK - Isaac Bashevis Singer vient de remporter le grand prix de littérature pour enfants aux Etats-Unis. A ceux qui lui demandent pourquoi il a délaissé le roman pour se consacrer aux enfants, il répond: "Il y a plus de cinq cents raisons pour cela". Et d'en citer dix:

* les enfants lisent les livres plutôt que les magazines;
* ils ne se cherchent pas à travers la littérature;
* ils ne lisent pas pour se libérer ou pour apaiser leur soif de vengeance;
* ils n'ont que faire de la psychologie;
* ils détestent la sociologie;
* ils n'essaient pas de comprendre les auteurs comme Kafka.
* ils croient encore en Dieu, aux anges, à la famille, au démon, aux lutins, aux sorcières, à la logique, à la clarté et autres choses... passées de mode;
* ils aiment une histoire intéressante; ils ne veulent pas de commentaires;
* quand un livre est ennuyant ils le disent spontanément, sans gêne ou peur;
* ils ne s'attendent pas à ce que leur écrivain préféré redéfinisse la société. Ils savent que cela n'est pas en leur pouvoir et que seuls les adultes ont de telles illusions enfantines!

PARI PERDU...

Le paquebot va appareiller, la sirène a déjà retenti trois fois et deux matelots se préparent à retirer la passerelle. Soudain, au bout du quai, un homme apparaît qui court vers le navire.

-Je parie dix dollars qu'il rate le bateau, dit un Américain.

-Tenu, répond un marin qui se trouve à ses côtés.

Nouveau coup de sirène, bruit de machines, l'homme se rapproche et finalement saute à bord.

-Vous avez gagné, dit l'Américain vexé.

-Dame. J'en étais sûr, c'est le commandant.

*****

Un client matinal vient chercher son pain:

-Tiens, votre femme n'est pas là aujourd'hui... Elle n'est pas malade?

-Oh non. Vous savez, c'est une bonne pâte, mais toujours difficile à faire lever.

# Il n'est pas nécessaire de chausser tous les bébés de bottines hautes

L'individu moyen parcourt à pied plus de 250,000 milles, au cours de sa vie, déclare dans un communiqué le ministère des Affaires des consommateurs.

Un choix adéquat de chaussures, particulièrement au cours des années de croissance, assurera aux pieds une bonne santé, maintenant et plus tard, conseille le ministère.

Il suggère des souliers de type "oxford" ou "saddle" pour les écoliers, à cause de la largeur de l'espace consacré aux orteils et à cause des lacets qui permettent un ajustement individuel.

Il est important que l'enfant aime l'apparence de ses souliers, mais les parents doivent se rappeler que beaucoup de chaussures habillées ne conviennent pas aux jeux des enfants.

Les parents doivent aussi se servir de leur jugement pour déterminer combien d' "espace de croissance" il faut laisser à la chaussure de l'enfant, mais habituellement un espace d'un demi-pouce à trois quarts de pouce au bout du soulier, est suffisant.

Les souliers devraient s'user de façon uniforme depuis la plante du pied jusqu'au bord extérieur du talon. Les signes d'usure à l'extrémité des orteils sont une indication que le soulier est trop court.

Autres signes

Les signes d'usure sur les bords extérieurs de la semelle indiquent que le soulier est trop étroit à la plante du pied, ce qui peut à la longue causer la pousse de cors et de durillons. Des signes excessifs d'usure sur le bord intérieur du talon indiquent que l'enfant n'a pas une démarche équilibrée.

Les souliers ne devraient pas être passées de l'un à l'autre, étant donné que chacun les moule selon la forme de son pied.

Bien que l'on conseille souvent aux mamans de faire porter aux bébés des bottines assez hautes, en alléguant que cela aide à développer l'arche du pied, le communiqué aux consommateurs déclare que cela n'est pas nécessaire. Le pied et l'arche se développeront normalement dans des souliers plus bas, pourvu que le pied ait un espace suffisant.

Quant aux semelles, les produits synthétiques comme le plastique et le "néolite" s'usent beaucoup moins vite que le cuir.

# UNE CUISINE AUX OEUFS... TOUT UN ART!

Pâques approche... une nouvelle table digne des jours de fête se dresse à l'horizon... Que le décor de cette table soit raffiné, romantique ou d'avant-garde, inattendu, extraordinaire ou d'une perfection toute classique, il reste toujours à découvrir et à déguster les éléments cachés ou secrets d'une cuisine exercée et délicieuse. A cet effet, nous vous suggérons une atmosphère chaleureuse en compagnie de mets "3 étoiles" aux oeufs intitulés: "Omelette soufflée au jambon", "Omelettes miniatures à la chinoise" et "Quiche canadienne". Ce sont des plats de grands jours au goût exquis.

OMELETTE SOUFFLEE AU JAMBON

6 oeufs battus
1 tasse de crème sure commerciale
1/4 c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre
1 tasse de jambon cuit, haché
6 blancs d'oeufs battus en pics fermes
1 c. à table de beurre

Anneaux de pommes
2 c. à table de beurre fondu
1 c. à table de cassonade
1/8 c. à thé de cannelle
3 pommes rouges évidées, coupées en anneaux.

Battre jaunes d'oeufs, crème sure, sel et poivre; y ajouter le jambon. Incorporer les blancs d'oeufs. Fondre le beurre dans une poêle à frire; y verser la préparation et étendre uniformément. Cuire lentement jusqu'à ce que le dessous soit doré, 3 à 4 minutes. Continuer la cuisson au four à 350oF, 10 à 15 minutes. Faire une coche au centre garnir de crème sure et plier l'omelette. Servir immédiatement avec des anneaux de pommes sautées.

Anneaux de pommes

Mélanger beurre, cassonade et cannelle; y ajouter les pommes et dorer jusqu'à tendreté, 3 à 4 minutes de chaque côté.

OMELETTES MINIATURES A LA CHINOISE

1 tasse d'oignon tranché
1/2 tasse de céleri en dés
3 c. à table de beurre
1/2 livre de champignons tranchés
1 tasse de poulet cuit, en lanières
1 tasse de fèves germées, égouttées
6 oeufs
1 c. à thé de sel
Pincée de poivre
2 c. à table de beurre

Sauter au beurre oignon et céleri, environ 4 minutes. Ajouter les champignons et cuire 4 minutes de plus (les légumes doivent rester croustillants). Refroidir et mêler au poulet et aux fèves germées. Battre oeufs, sel et poivre; incorporer aux légumes. Fondre le beurre dans la poêle. Verser 2 cuillerées à table de préparation, cuire à feu moyen environ 1 minute de chaque côté. Quantité: 18 omelettes miniatures.

## A la place de la "pilule", une piqûre efficace durant trois mois

LONDRES - Alors que se poursuit, dans le monde entier, le débat sur les dangers éventuels de la pilule anticonceptionnelle, les firmes pharmaceutiques britanniques accélèrent la mise au point de la contraception par piqûre, a indiqué le "Bureau d'Information sur la contraception".

Cette nouvelle méthode consiste à injecter dans un muscle une certaine dose de progestérone, hormone femelle, qui se diffuse alors peu à peu dans le sang, assurant une stérilité qui peut durer jusqu'à trois mois.

La méthode déjà utilisée dans certains pays d'Asie du sud-est, d'Amérique latine et aux Etats-Unis, où elle a eu, semble-t-il, des résultats satisfaisants.

En Grande-Bretagne, la nouvelle méthode devra recevoir le feu vert du "Comité sur la sécurité des drogues" avant de pouvoir être essayée par des volontaires. Aucune date n'est encore prévue.

# Ce sommeil indispensable

Tous les bébés ont des besoins tout à fait individuel en ce qui concerne le sommail.

La plupart des nouveau-nés requièrent 15 à 20 heures de sommeil par jour. Entre l'âge de dix semaines à 3 mois, ils commencent à dormir toute la nuit, de 11 heures du soir jusqu'à 6 heures du matin. Rendus à l'âge de six mois, ils restent éveillés pendant 6 à 8 heures par jour.

A l'âge d'un an, l'enfant dort une ou deux heures de moins, et à l'âge de deux ans, il est rendu à une moyenne de 12 à 14 heures de sommeil par jour. Ce besoin de sommeil va en diminuant peu à peu, mais l'enfant aura encore besoin de 10 heures par jour jusqu'à l'âge de 14 ou 15 ans.

Les enfants qui ne se reposent pas comme il faut sont les mêmes enfants qui manquent d'appétit, sont souvent fatigués et d'humeur difficile; ils ont des accès de colère, et sont prédisposés aux maladies fréquentes. Les enfant qui se conduisent mal sont souvent des enfants fatigués.

Jusqu'à l'âge d'un an, les bébés s'endorment là où ils sont, surtout s'ils n'ont pas en leur petit somme habituel. Les enfants plus âgés ne s'endorment pas aussi facilement, surtout si quelque chose d'intéressant se passe autour d'eux. Néanmoins, tout manque de sommeil les rend de mauvaise humeur.

Tous les enfants ont besoin d'un petit somme quotidien, jusqu'à l'âge où ils commencent l'école.

# Entretien des plantes reçues en cadeau

De plus en plus, naissances, séjours à l'hôpital, anniversaires, fêtes diverses, événements heureux, apportent dans nos foyers leur tribut de fleurs et de plantes en pot.

Jamais n'a été plus vrai le fameux slogan "Dites-le avec des fleurs". Jamais, non plus, n'a-t-il été plus facile qu'aujourd'hui d'en offrir et d'en garnir la maison, devant le choix considérable offert par les fleuristes et leurs possibilités de livraisons, qui n'ont pratiquement plus de limites.

Pourtant une fois reçues, les fleurs risquent fort de se détériorer si l'on n'y apporte pas ce minimum de soins que requiert toute chose que l'on veut conserver.

Il arrive d'ailleurs - et cette pratique est de plus en plus courante - que les fleuristes eux-mêmes ajoutent à leurs arrangements un carton sur lequel sont clairement indiqués les conseils à suivre pour conserver le plus longtemps possible les fleurs saisonnières et presque indéfiniment les plantes vertes, du moins certaines.

Suivez donc ces conseils à la lettre. En effet, telles fleurs exigent beaucoup d'eau: telles autres ne vous pardonneront pas facilement de les avoir trop copieusement arrosées.

Quelques règles simples

Ceci dit, il existe, nonobstant les conseils de votre fleuriste, quelques règles simples qui vous permettront de garder vos plantes en pot.

Voici celles que vous indique M. Stéphen Vincent, agronome, conseiller en horticulture ornementale au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec.

Placez toujours vos plantes dans un endroit ensoleillé mais suffisamment frais et fournissez-leur, par un bassinage fréquent et des arrosages, l'humidité nécessaire au niveau du feuillage et du sol.

N'oubliez pas non plus que les principales causes d'échec dans l'entretien de ces plantes sont le manque de connaissance de leurs exigences et des conditons auxquelles elles doivent être soumises.

C'est ainsi que, trop souvent dans nos appartements, les plantes sont soumises à une atmosphère plus sèche, à une insolation assez pauvre et à une température trop élevée, comparativement aux conditions de croissance qu'elles ont connues dans des serres appropriées.

---

Ferdinand de Lesseps, diplomate français à la retraite qui fit creuser le canal de Suez, célébra l'achèvement de cet ouvrage en convolant en secondes noces, à 65 ans, avec une jeune fille de 21 ans qui lui donna 11 enfants.

*****

Lu sur la vitrine d'un bazar: "Si vous ne savez pas ce que vous voulez, entrez, nous l'avons".

*****

Allô, Allô, scaphandrier, attention, remontez vite, remontez vite, le bateau coule.



# L'anorak, plusieurs fois centenaire, est toujours jeune et à la mode

YELLOWKNIFE - Il est rare que l'on fasse compliment à la mode de son sens pratique, mais pour une fois, l'un des vêtements les plus utiles au monde est en train de prendre l'univers d'assaut.

L'anorak, typiquement nordique, a été imaginé il y a plusieurs siècles par les Esquimaux, qui avaient trouvé cette façon efficace de lutter contre les hivers de l'Arctique.

Les Blancs, lorsqu'ils se sont installés dans la région, au cours des dernières années, ont reconnu la valeur pratique de l'anorak et l'ont modifié quelque peu en y ajoutant la fermeture-éclair.

Et maintenant, l'anorak va atteindre les pays plus au sud, aidé en cela par les Producteurs canadiens de l'Arctique, une organisaton de mise en marché, subventionnée par le gouvernement, sans but lucratif, pour aider au fonctionnement des coopératives esquimaudes.

M. John Sears, directeur de la division des objets d'artisanat, au ministère de l'Industrie et du Tourisme des Territoires du Nord-Ouest, déclare que les véritables anoraks nordiques se vendent dès qu'ils arrivent en magasin, dans les villes du sud.

Anoraks de luxe

Bien qu'il soit possible d'acheter, à Yellowknife, des anoraks pour $75, les anoraks luxueux, en peau de phoque garnis de renard blanc, se vendent jusqu'à $350.

Traditionnellement, l'anorak, qui assure légèreté et chaleur même par les plus grands froids, et qui permet en même temps une grande liberté de mouvements, est un vêtement de style pullover, auquel on a ajouté un grand capuchon bordé de fourrure.

Un bracelet de fourrure, aux poignets, empêche le vent de pénétrer le long des manches. La fourrure qui entoure le capuchon est habituellement à longs poils. Ces derniers retombent partiellement sur le visage et lui assurent une protection contre le vent et la poudrerie.

C'est la peau de phoque qui est utilisée le plus couramment pour la fabrication des anoraks, parce qu'elle est très belle et à cause également de son imperméabilité.

Afin d'enjoliver l'anorak, on y ajoute souvent des broderies de couleur au-dessus des poignets et au-dessus de l'ourlet du bas.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest travaille depuis quelque temps en collaboration avec les coopératives esquimaudes, afin d'établir une industrie rentable.

# Repas chinois à 108 plats

BANGKOK - Traiter ses amis à la façon des anciens empereurs chinois est désormais possible.

Un hôtel de Bangkok vient de lancer une nouvelle formule de repas - le "grand dîner chinois" - où l'on peut manger les mets les plus raffinés dans les plats les plus précieux, le tout préparé par un authentique chef chinois "venu du Nord", et servi comme on le faisait dans les grands palais de Pékin du 16e siècle.

Durée du repas: deux jours. Nombre de plats: 108.

A retenir: les cuisses de souris en brochettes, les queues de limaces "à la grand mandarin" et les goujons du Tibet sans arêtes.

La seule arête est finalement l'addition: $1,800 pour deux, pain, couvert et service compris.

VIENT DE PARAITRE

# La beauté par la nature

par Gisèle Lafortune-Brunet

Les Editions du Jour viennent de lancer La Beauté par la Nature, de Gisèle Lafortune-Brunet.

"La femme a toujours accordé à sa beauté un soin que l'on ne saurait certes lui reprocher. Son désir de s'embellir réside au plus profond de son être, et c'est fort heureux pour tous ceux qui l'entourent", a écrit le docteur Jean-Marc Brunet dans la préface de l'ouvrage.

"Mais tout ce qui mérite d'être fait mérite aussi d'être bien fait. Dans le domaine des soins de beauté, comme dans celui de l'alimentation d'ailleurs, il existe une façon de procéder qui est meilleure que toutes les autres: c'est celle qui est en accord avec les lois de la nature".

Dans La Beauté par la Nature, Gisèle Lafortune-Brunet conseille à la femme d'employer pour le soin de sa peau des produits à base de plantes, de fruits et de légumes frais. Il en existe pour toutes les sortes de peau et pour tous les problèmes qui font le désespoir de la femme, comme la cellulite, les vergetures, les cheveux secs ou gras. Un chapitre complet est consacré au maquillage.

Abondamment illustré, La Beauté par la Nature est un guide complet, efficace et pratique pour la femme qui désire être belle.

La Beauté par la Nature est en vente au prix de $2.00.

DISTRIBUTEUR: Les Messageries du Jour, 1651 rue St-Denis, Montréal 129.

---

Les profits que tirent les Postes canadiennes de leurs services de philatélie s'élèvent à environ $1-1/2 millions de dollars par an.

# Du savon, ça lave toujours si on s'en sert correctement

Les remous d'opinions causés par le rôle attribué aux phosphates des détergents dans la pollution de l'eau, ont suscité un nouvel intérêt pour les savons. Ces derniers, à peu près libres de phosphates, offrent de nouvelles possibilités pour la lessive et requièrent peut-être une certaine éducation des consommateurs.

Il n'y a aucune raison pour que les savons ne puissent être utilisés efficacement et automatiquement dans de nombreuses lessiveuses automatiques, à condition qu'on le fasse correctement. C'est l'avis de Mme Pat Ellison, économiste-ménagère de la compagnie Frigidaire.

Elle insiste cependant sur le fait qu'il n'est pas suffisant d'inciter les consommateurs à réduire les dangers de pollution en passant des détergents aux savons, sans les informer des autres mesures également requises. Ce qui, pour la plupart des Canadiennes, se traduit par l'utilisation d'un savon combiné à un conditionneur d'eau qu'on ajoute à l'eau du lavage et du rinçage.

Les détergents aux phosphates sont maintenant répandus depuis plus d'un quart de siècle et ont accaparé plus de 95 pour cent du marché des produits de lavage.

A cause de la grande popularité de ces détergents pendant une longue période, la plupart des consommatrices d'aujourd'hui n'ont jamais utilisé de savon pour la lessive familiale.

Le problème auquel ces ménagères font face vient du fait que le savon, en réaction avec les minéraux contenus dans l'eau dure, forme une sorte de crasse insoluble qui colle aux tissus et qu'il est difficile de faire partir au rinçage. Cette crasse tourne au jaune une fois le vêtement passé dans la sécheuse.

Il faut donc utiliser de l'eau douce avec le savon. Si on ne l'obtient pas de source natuelle, on peut installer un adoucisseur d'eau mécanique ou ajouter des agents qui adoucissent l'eau du lavage. A ces conditions, il n'y a aucun risque de crasse, de charpie, de problèmes mécaniques ou de pollution.

En ce qui concerne la quantité de savon à mettre dans la lessiveuse, elle dépend de plusieurs facteurs: le degré de saleté, la quantité de vêtements, etc.

Si la quantité de savon n'est pas suffisante, il ne se formera pas de mousse. Par conséquent, la mousse est un critère important pour indiquer la capacité de savon à laver. Et il est à noter que lorsque la mousse disparaît, en cours de lavage, le nettoyage ne se fait plus.

La ménagère devrait donc ajouter de une à trois tasses de savon (et davantage si nécessaire) à son lavage, selon le degré de dureté de l'eau.

Pour adoucir l'eau, on doit veiller à utiliser un produit qui ne contient pas de phosphate. Ceci permet d'ailleurs de réduire la quantité de savon requise pour le lavage. Le soda à laver, l'ammoniaque, et / ou le borax peuvent s'utiliser avec le savon en quantité qui varie depuis une demi-tasse jusqu'à davantage.

Il ne faut pas oublier d'ajouter également l'adoucisseur d'eau au rinçage, et en quantité comparable, autrement le savon qui se trouve dans les vêtements à rincer créera ce problème de crasse dont nous parlions.

Si la lessiveuse automatique ne possède pas de dispensateur pour l'adoucisseur d'eau au moment du rinçage, la ménagère doit en ajouter manuellement. Un second rinçage à l'eau claire aidera à nettoyer complètement.

Si on tient compte de ces remarques, en n'oubliant pas que plus l'eau est chaude plus le lavage est blanc, le savon peut être un merveilleux agent de nettoyage. Ce qu'il n'a pas cessé d'être depuis 2,000 ans.



**Première visite - Accompagnée d'un pédiatre, Mme William Kienast de Far Hills, dans le New Jersey, visite pour la première fois les cinq bébés auxquels elle a donné naissance quelques heures plus tôt au Centre Médical Columbia de New York.**

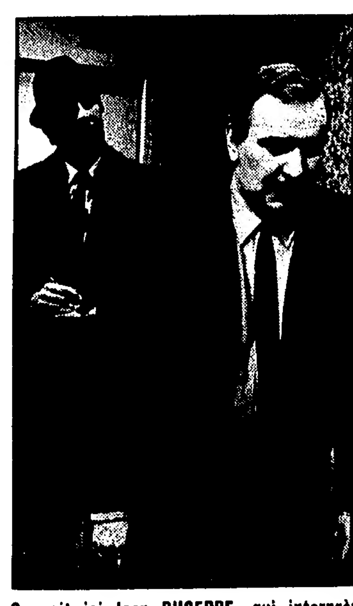


# télévision télévision télévision télévision télévision



Les Beaux Dimanches

## Reprise de "24 heures de trop" d'Hubert Aquin suivie d'un film décrivant une aventure extravagante





On voit ici Jean DUCEPPE, qui interprète un autre rôle à sa mesure, entouré de Jean LAJEUNESSE et de Marjolaine HÉBERT.

Le 29 mars à 20 h 30, les téléspectateurs des **Beaux Dimanches** pourront voir ou revoir *24 heures de trop*, drame d'Hubert Aquin créé l'an dernier à la télévision et mettant en vedette Jean Duceppe.

Ce «suspense psychologique», comme l'appelle le réalisateur et metteur en scène Louis-Georges Carrier, nous présente un avocat, Henri Dupuy, avec qui nous vivons toute son angoisse à retracer bribes par bribes 24 heures de vie qui sont comme un véritable trou noir dans sa mémoire.

Samedi matin, 11 heures, Dupuy s'éveille dans un appartement qu'il ne connaît pas. Le décor rappelle la présence d'une femme mais celle-ci n'y est pas. Sur la table de chevet, il trouve son flacon de barbituriques complètement vide. A son porte-clefs, il y a une clef qu'il ne reconnaît pas et qui ne fonctionne pas dans la serrure de l'appartement où il se trouve. Enfin, son portefeuille est bourré d'argent dont il ne peut comprendre la présence. Dupuy tente de se remémorer les événements des dernières heures, mais en vain. Son dernier souvenir remonte à la veille, à son retour au bureau, après une visite au Palais de Justice, à 10 heures du matin. Depuis ce temps, c'est le néant dans son esprit.

Toute la journée, Me Dupuy s'emploiera à reconstituer son emploi du temps. Il téléphonera à son médecin pour savoir si une telle amnésie est médicalement vraisemblable. Il appellera ensuite son associé. Il retournera à l'immeuble où il s'est éveillé sans mémoire et rusera pour obtenir du concierge quelques détails sur la locataire de l'appartement. Il communiquera avec le pharmacien dont le nom est indiqué sur son flacon de barbituriques vide. Il retournera à son bureau, cherchant parmi ses papiers quelque indice. Il se rendra chez sa femme avec qui il est en instance de divorce. Il ira à un magasin interroger une vendeuse après avoir retrouvé une facture dudit magasin en date de la veille. Peu à peu, le héros assemble ainsi, non sans angoisse, les pièces du casse-tête, et le téléspectateur assiste à ce qu'a été sa journée mouvementée d'hier, ces *24 heures de trop*...

Ce téléthéâtre, qui nous réserve bien des moments de suspense, met en vedette Jean Duceppe que nous avons pu voir récemment dans le rôle de Davies du *Gardien* de Pinter. Le brillant comédien est entouré de Marjolaine Hébert, Anne Pauzé, Pierre Boucher, Pascal Rollin, Ronald France, Jean Lajeunesse, Elizabeth Chouvalidzé, Paul Guèvremont, Georges Bouvier, Roger Lebel, Andrée Boucher, Patrick Peuvion et Edmond Grignon.

*24 heures de trop* se déroule dans les décors de Hugo Wuehtrich et de Léon Hébert. Il y a également de nombreuses scènes extérieures, tournées dans les rues de Montréal. Les costumes sont signés Gilles-André Vaillancourt. Les maquillages sont de Jacques Lafleur. A la direction technique: Jean-Guy Plouffe. Ce téléthéâtre a été réalisé par Louis-Georges Carrier, assisté d'Hélène Bouchard.

### «Pourquoi c'est faire?»

En deuxième partie des **Beaux Dimanches,** à 22 heures, les téléspectateurs verront un film en couleur du jeune cinéaste canadien Richard Lavoie, intitulé *Pourquoi c'est faire?*

Il s'agit d'une fantaisie cinématographique, un spectacle qui a pour thème l'architecture, une idée et une production des 4/4. Ces 4/4, ce sont Richard Lavoie, cinéaste, auteur notamment du film *Noël à l'île aux Grues:* Albert Mailly, forestier qui a assisté l'architecte dans la construction; Dominique Pétry, architecte, qui a conçu la structure et dirigé le chantier, et Danielle Roux, sculpteur.



*Pourquoi c'est faire?*, tourné dans la vallée de Tewkesbury, à une vingtaine de milles au nord de Québec, est une sorte d'aventure tentée par Richard Lavoie. Il s'agissait d'ériger en douze heures, sans clous ni vis, une structure de poutres de bois coloré pesant quelque 30,000 livres et dont la silhouette élégante représente maintenant pour les habitants de Tewkesbury une sorte de «château en Espagne», tangible, bien réel. C'est cette aventure extravagante que nous fait vivre le film. Avec des méthodes traditionnelles et en une seule journée, des ouvriers non spécialisés (la population de l'endroit) construisirent une architecture moderne et fantastique. Tenons et mortaises, traction animale, poulies et palans sont de moins en moins utilisés par les villageois; pourtant, nul autre moyen ne convenait mieux à l'architecte et au cinéaste. «Cette structure est si solide, disait Dominique Pétry, qu'elle durera des siècles comme les maisons des nos ancêtres». Comme le disait l'un des membres des 4/4: «Le film témoigne de cette rencontre du passé et du présent et surtout de l'enthousiasme de tous ces gens qui retrouvent en eux des valeurs qu'ils croyaient perdues.» Quant à la structure, elle brille toujours dans le décor de Tewkesbury. Elle s'élève à 45 pieds de hauteur. Elle est longue de 75 pieds et est composée de 85 poutres d'épinette, dont 35 ont une longueur de 30 pieds. Elle n'a ni toit ni murs et les oiseaux peuvent y faire librement leurs nids. Un château en Espagne est né et l'architecte croit que son oeuvre d'un jour durera 300 ans.

Madeleine Brabant

## FILMS A L'AFFICHE DE CBXFT

SAMEDI, 28 MARS --
LES GRANDS FILMS: "Le Carnaval des Dieux". Rock Hudson et Sydney Poitier sont les héros de ce poignant drame de Richard Brooks. Le film raconte l'histoire de jeunes gens, l'un blanc et l'autre noir, dont l'amitié mutuelle est fortement ébranlée par le racisme. L'intrigue se situe en Afrique, au Kenya, avant l'indépendance.
CINEMA: "Ne nous fâchons pas". Comédie policière de Georges Lautner, avec Lino Ventura, Jean Lefebvre et Michel Constantin. Un ancien truand s'est lancé dans le commerce. Deux de ses amis d'autrefois le chargent de récupérer une somme auprès d'un de leurs débiteurs. Il va le rencontrer et se trouve face à face avec un homme armé qu'il abat. (Français, 1966).

DIMANCHE, 29 MARS --
"La bataille de Normandie". Documentaire de Daniel Costelle sur la bataille de Normandie, depuis le débarquement du 6 juin 1944 jusqu'à la libération de Paris le 19 août. (Français).

LUNDI, 30 MARS --
"Sois belle et tais-toi". Comédie policière de Marc Allégret, avec Henri Vidal, Mylène Demongeot et Darry Cowl. Une jeune fille s'évade pour la troisième fois d'une maison de rééducation. Elle rencontre un policier à la recherche de voleurs d'émeraudes et l'épouse. Partagée entre d'anciens compagnons et son mari, elle hésite à saisir les coupables. (Français, 1958).

MARDI, 31 MARS --
CINEMA DU MARDI: "Les bons meurent jeunes". Drame avec John Ireland, Richard Basehart et Gloria Grahame. Le hasard met en présence quatre anciens combattants, mariés et sans argent. L'un d'eux, cruel et cynique, convainc les trois autres de se joindre à lui pour attaquer sans danger et sans violence un fourgon postal.
CINE-CLUB: "Trois jours et un enfant". Drame psychologique de Uri Zohar avec Oddett Kotler, Illy Gorlitzky et Germaine Unikovski. Un jeune étudiant de Jérusalem aime une femme lointaine dont il essaie depuis des années d'étouffer le souvenir. Un jour, elle lui demande de s'occuper de son enfant. Il fait preuve d'une cruauté incompréhensible. (Israélien 1967, sous-titré).

MERCREDI, 1er AVRIL --
Le Miroir aux secrets". Drame d'espionnage de Henry S. Kesler, avec Ruth Roman, Sterling Hayden et Richard Gaines. Sur une route de Californie, un jeune homme vend sa voiture en mauvais ordre à un garagiste. Une décapotable s'arrête et la propriétaire l'invite à lui servir de chauffeur jusqu'à Santa Fe qu'elle doit atteindre en un temps record. Les deux voyageurs sont poursuivis par un autre couple qui les livre à la police sous de fausses accusations; mais ils parviennent à s'enfuir menottes aux mains. (Américain, 1957).

JEUDI, 2 AVRIL --
CINEMA: "Viridiana". Drame de Luis Bunuel avec Francisco Rabal, Sylva Pinal et Fernando Rey. Viridiana, novice dans un couvent, est autorisée à rendre visite à son oncle bienfaiteur. La ressemblance de la jeune fille avec sa femme morte fait naître chez l'oncle une passion violente. (Espagnol, 1961).

VENDREDI, 3 AVRIL --
CINEMA: "Le secret de soeur Angèle". Drame de Léo Joannon, avec Sophie Desmarets, Berthe Vivy et Raf Vallone. La jeune soeur Angèle doit aller à Marseille accueillir des religieuses expulsées d'Indochine avec des petits Eurasiens dont elles avaient la charge. Entre-temps, lors d'une quête à domicile, elle découvre un meurtre qui vient d'être accompli et aperçoit le criminel qui s'enfuit. A Marseille, elle rencontre le meurtrier. (Français, 1955).

Le Sel de la semaine

## On l'a vu dans "Quai des Orfèvres", "Les Grandes Familles" il sera enfin parmi nous: Bernard Blier

*«Le ciel dont nous voyons que l'ordre est tout-puissant*
*Pour différents emplois nous fabrique en naissant*
*Ne troublons point du ciel les justes règlements*
*Et de nos deux instincts suivons les mouvements.»*

(Molière)

Bernard Blier a suivi le sage conseil de Molière. Et il a réussi. A cinquante-cinq ans, il est une des gloires du cinéma international.

C'est cette longue et belle carrière qu'il poursuit depuis vingt-cinq ans qu'il nous racontera à l'émission **le Sel de la semaine,** le jeudi 2 avril à 21 h 30. Invité de Fernand Seguin, Bernard Blier nous racontera d'abord son enfance à Buenos-Aires, en Argentine, et ses études au conservatoire où il n'obtint pas le prix qu'il espérait mais où il sut garder la confiance de son professeur Louis Jouvet.

Le talent de Bernard Blier fut consacré par son interprétation dans *Altitude 3200* de Luchaire. Transposée à l'écran, cette pièce lui conféra son premier rôle important au cinéma.

Depuis, il a figuré dans plus de cent films, notamment dans *Gribouille* de Marc Allégret, en 1937, avec Raimu et Michèle Morgan.

Les critiques de cinéma qui ont analysé sa longue et fructueuse carrière divisent son évolution en trois périodes. Tout d'abord, Bernard Blier semble limité par sa corpulence à des emplois de bons garçons victimes de la malignité. Plus tard, il s'oriente vers les rôles de la maturité virile, notamment dans des films qui l'imposent définitivement: *le Café du cadran* (1946), *Manèges* (1949), *Quai des Orfèvres* (1947).

La troisième période, toujours en cours, affirme la ferme diversité de ses talents. Parmi les films les plus remarquables de sa carrière, notons *les Grandes Familles*, d'après le roman de Maurice Druon. On se rappelle que dans cette fresque de Denys de La Patellière, Bernard Blier jouait le rôle d'un fondé de pouvoir aux côtés d'un Gabin extraordinaire.

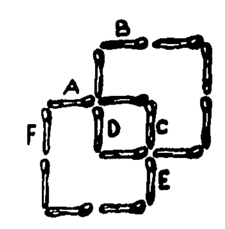


-Qu'est-ce qu'un kangourou?
-Un kangourou est un animal qui a une poche au milieu du ventre, dans laquelle il peut se réfugier quand il est poursuivi.

*****

Le professeur:
-Vous avez six francs dans votre poche, vous en perdez quatre, qu'est-ce qu'il y a dans la poche?
L'élève:
-Un trou...

## CASSE-TETE




## MOTS CROISÉS

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | M | E | T | A | B | O | L | I | T | E | | M |
| 2 | A | R | | S | E | R | O | L | O | G | I | E |
| 3 | N | O | M | I | N | A | L | | N | O | | S |
| 4 | U | S | E | E | | I | L | L | I | T | E | S |
| 5 | F | I | C | | A | S | A | | E | I | R | E |
| 6 | A | V | A | L | I | O | N | S | | S | M | |
| 7 | C | E | N | E | | N | D | | E | M | I | R |
| 8 | T | | O | V | E | S | | C | R | E | T | E |
| 9 | U | S | | R | U | | P | R | I | S | E | S |
| 10 | R | E | V | E | | H | A | I | G | | S | I |
| 11 | E | V | E | | V | E | R | S | E | T | | N |
| 12 | S | E | R | O | S | I | T | E | S | | M | E |



# VOTRE HOROSCOPE

**BELIER** du 21 mars au 20 avril
Vous gagnerez de l'argent grâce à des changements importants dans la direction d'une affaire. Demeurez modeste avec vos amis. Consultez un médecin et écoutez-le.

**TAUREAU** du 21 avril au 20 mai
Ne vous argumentez pas avec vos associés pour des questions financières, en public. Faites plus confiance à vos employés. N'abusez pas de votre santé, à votre âge.

**GEMEAUX** du 21 mai au 21 juin
Une occasion excellente vous échappe. Conserver cet exemple et prévenez une répétition semblable. N'acceptez pas de projets familiaux. Vous devez vous reposer.

**CANCER** du 22 juin au 22 juillet
Profitez du répit, et mettez de l'ordre dans vos affaires. Acceptez l'aide de gens compétents, et repoussez les autres. Laissez vos parents, et prenez vos décisions. Dormez plus.

**LION** du 23 juillet au 23 août
Soyez encouragé, un événement vous favorise. Appréciez davantage l'être aimé. N'oubliez pas d'inviter la famille pour une fête importante. Eliminez la dépense d'énergie.

**VIERGE** du 24 août au 22 sept.
Complétez les travaux commencés, même s'il faut entreprendre moins. Tâchez de conserver une personne aimée, dans vos souvenirs. Oubliez les sports de jeunesse, reposez-vous.

**BALANCE** du 23 sept. au 23 oct.
Vous obtiendrez des avantages marqués en affaires, si vous pouvez être patient. N'attirez pas de complications par une association irrégulière. Détendez-vous.

**SCORPION** du 24 oct. au 22 nov.
Collaborez à de nouvelles tentatives financières. Aidez à l'opération mais insistez sur votre part des responsabilités. Pas d'argument familial. Dormez plus longtemps.

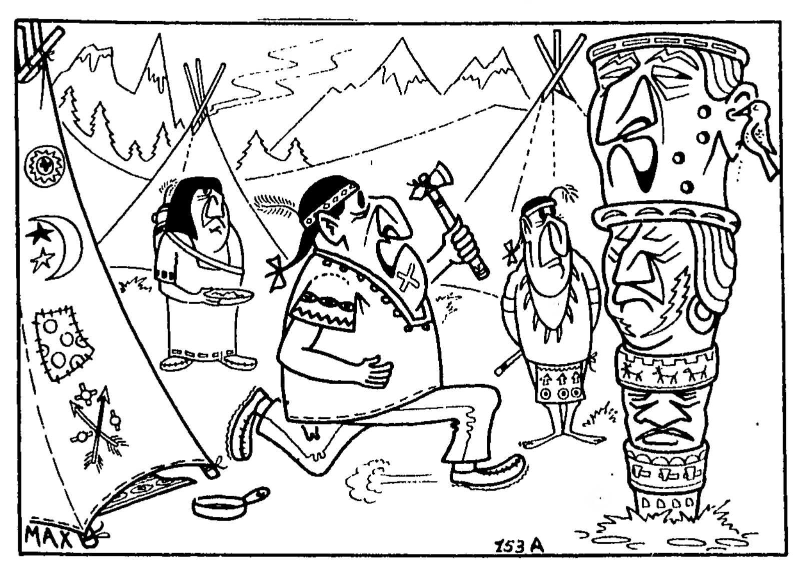
**SAGITTAIRE** du 23 nov. au 21 déc.
Votre sujet de conversation provient d'une préoccupation financière. Occupez-vous des détails, et tout s'arrangera. Soyez plus agréable avec un être cher. Buvez moins.

**CAPRICORNE** du 22 déc. au 20 janv.
Faites des économies, et adaptez-vous à des méthodes de travail modernes. Eloignez-vous de certains amis paresseux. N'abusez pas de vos forces, par orgueil.

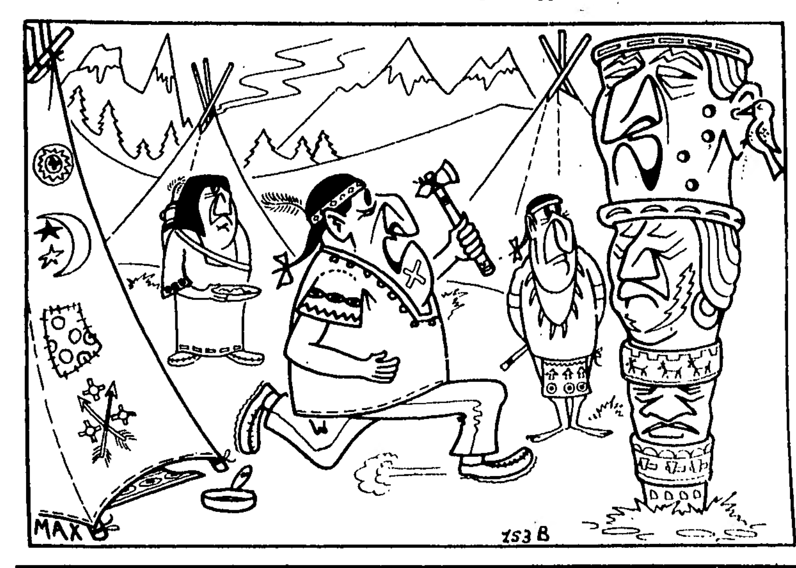
**VERSEAU** du 21 janv. au 19 fév.
Rendez-vous à l'évidence: avisez vos associés et retirez-vous d'une affaire qui risque de tourner mal. N'accordez pas trop confiance à une trop séduisante personne. Eloignez-vous de la table.

**POISSONS** du 20 fév. au 20 mars
Travaillez sur des projets presqu'oubliés. Ne donnez pas trop d'information à des étrangers sur votre vie intime. Ne tolérez pas toutes les actions grossières de vos amis. Profitez du repos matinal.

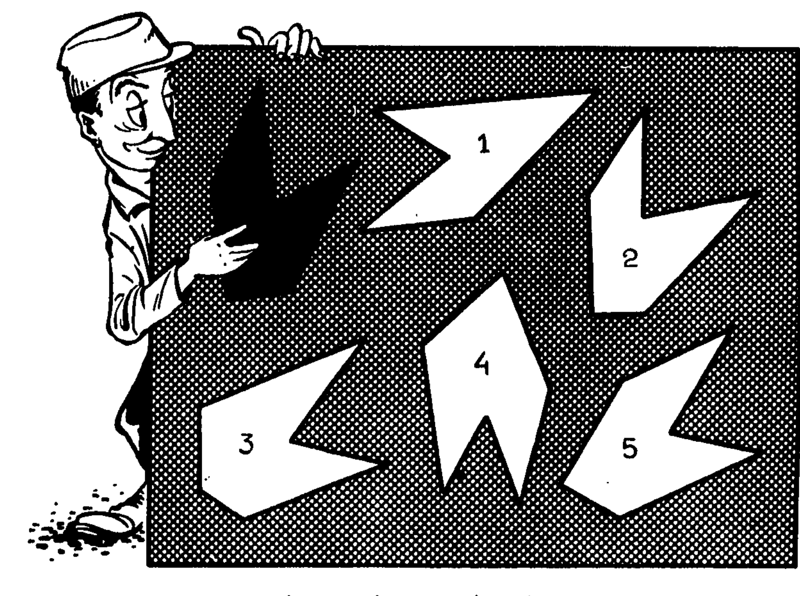
# "LES HUIT ERREURS"




SOLUTION P. 11

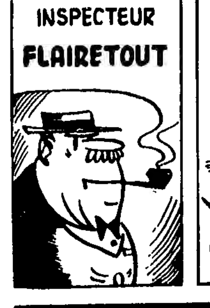


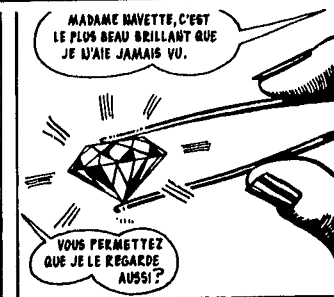

## Devinette




Pourriez-vous dire, à première vue, à quel trou correspond le morceau noir que tient ce monsieur? Attention! ce n'est pas si facile que vous le croyez.

SOLUTION: Le trou numéro 5.











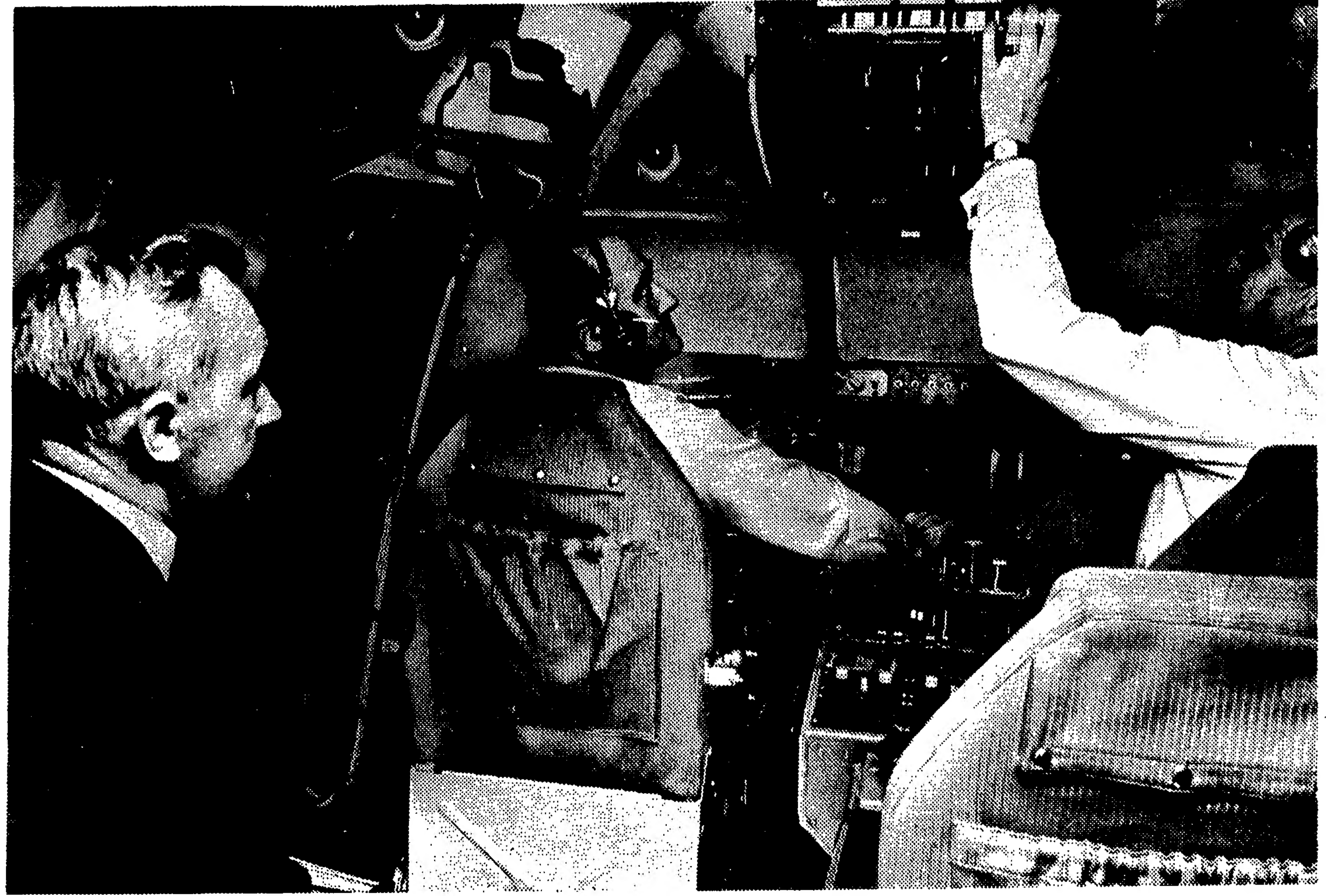












Si bons qu'ils soient, les pilotes des grandes lignes commerciales doivent se remettre périodiquement à l'entraînement. Ci-dessus, le responsable du simulateur de vol appartenant à Air Canada à l'aéroport international de Toronto s'assied derrière les capitaines Webster et Harrison et, à l'aide de la console placée devant lui, crée toutes sortes de situations d'urgence que doivent corriger le pilote et son co-pilote. La Société exige de tous ses pilotes qu'ils se soumettent à ce genre d'exercices au moins quatre fois l'an.

## Boeing prépare les plans d'un avion de 1,000 passagers

NEW YORK - M. E.H. Boullioun, vice-président et directeur général de la production des quadriréacteurs géants 747 de la société "Boeing" a prédit au cours d'une conférence de presse à New York, qu'une deuxième version à deux ponts de cet appareil, capable de transporter 800 à 1,000 passagers était à l'étude et qu'elle serait mise sur le marché d'ici la fin de la décennie.

Par ailleurs, a déclaré M. Boullioun, "Boeing" met actuellement au point un autre type de 747 à court rayon d'action pour les lignes intérieures de la compagnie d'aviation japonaise "Japan Airlines". Cet appareil à haute densité pourra transporter un grand nombre de passagers sur de petits trajets.

Parlant ensuite de l'avion supersonique américain, M. Boullioun a affirmé que si le gouvernement américain lui accordait les crédits nécessaires, "Boeing" serait en mesure d'entamer la production d'un "SST" rentable pour les compagnies qui l'achèteraient d'ici 8 à 10 ans.

Quant à la possibilité de voir un jour "Boeing" construire un avion de transport mû par l'énergie nucléaire, M. Boullioun a déclaré qu'il faudrait attendre au moins vingt ans avant d'y songer sérieusement.

# Féminin... ou masculin?

L'évolution sociale et, spécialement, l'accession des femmes à des emplois jadis réservés aux hommes ne vont pas sans compliquer la tâche de ceux qui désirent suivre le mouvement de leur époque, tout en respectant la langue.

L'application des règles régissant la formation du féminin met parfois les grammariens dans l'embarras. Quel féminin, par exemple, au mot auteur? Ni auteuse ni autrice, bien sûr! Autoresse ou auteure n'auraient pas plus de succès. Voilà donc quatre féminins possibles, dont aucun n'est reçu par l'usage, ni proposé par une autorité quelconque.

Assez souvent une des manières de former le féminin nous mène dans l'impasse de l'homonymie. Médecin, par exemple, conduisait normalement à médecine, mais ce mot existait, chargé de trop de sens déjà: la science, la technique, la professsion... la purge! Ingénieuse, féminin d'ingénieux, barre la route à la dérivation normale qui s'offre à ingénieur.

Il ne faudrait pas croire que les féminins acceptés satisfassent entièrement notre besoin d'expression. Prenons, par exemple, le mot doctoresse, féminin admis de docteur. Doctoresse ne sert que de féminin à l'expression docteur en médecine. On dira "Consultez la doctoresse; cette doctoresse est très habile". Mais, au vocatif, alors qu'il est courant de dire "Bonjour, docteur", on ne peut imaginer que le féminin puisse prendre la place du masculin!

Comme mairesse se dit par plaisanterie de la femme du maire, il est normal que la femme qui exerce les fonctions de maire préfère le masculin à un féminin qui peut lui nuire. En adoptant le mot masculin, les femmes sont assurées de bénéficier de toutes les acceptions du terme: pas de restriction possible. Leur but secret n'est-il pas de remplacer totalement les hommes là ou elles ont entrepris de leur faire concurrence?

Dans l'état actuel de notre société et de notre langue, la conduite à tenir paraît simple: les administrations, les autorités académiques éviteront les féminins. Les fonctions, les titres, les grades existent et s'expriment sous une forme masculine. Une femme, comme un homme, sera proclamée docteur, ingénieur, pharmacien, licencié ou agrégé; une femme, comme un homme, sera élue aux fonctions de conseiller municipal, de député, de sénateur, de ministre. Mais, dans beaucoup de cas, il est loisible aux femmes de s'intituler personnellement par le terme féminin correspondant: avocate et pharmacienne réussissent; d'autres peuvent suivre leurs traces. On ne voit aucune objection à présenter contre traductrice, romancière, rédactrice ou conférencière.

Bien qu'il laisse parfois passer quelques monstres, l'usage, en encourageant les initiatives heureuses, finira par établir un équilibre: l'adoption d'une série de féminins à côté du maintien de formes masculines qui désigneront aussi bien des femmes que des hommes.

(Extrait de l'ouvrage Larousse: "Trois aspects du français contemporain".)

## Jamieson veut de la coopération

Le ministre des Transports, M. Don Jamieson, a réclamé la coopération des gouvernements provinciaux dans l'application de normes de sécurité sur les voitures afin de réduire le nombre des accidents de la circulation. M. Jamieson prenant la parole au cours de l'étude en troisième lecture du projet de loi portant sur l'emploi de marques nationales de sécurité pour les véhicules automobiles, a soutenu qu'une telle législation serait pratiquement inutile si les provinces n'adoptaient pas, elles aussi, des mesures.

## Un Canadien vend son Stradivarius pour $50,000

SASKATOON - A cause des difficultés que connaît sa ferme, un cultivateur âgé de la Saskatchewan s'est vu obligé de vendre son précieux violon Stradivarius pour la somme de $50,000.

M. Stephen Kolbinson, âgé de 82 ans, a vendu l'instrument rare à un acheteur newyorkais, M. Jacques Français. En 1965, M. Kolbinson avait acheté le violon de M. Français pour $40,000.

"Je vieillis, a-t-il expliqué avec un sourire mélancolique et je ne peux pas l'apporter avec moi, ni le partager entre mes 20 petits-enfants."

Dans sa maison confortable, située à quelque cent milles au sud-ouest de Saskatoon, M. Kolbinson possède une collection de violons et d'autres instruments italiens rares fabriqués par la famille Amati aux 16e et 17e siècles.

"Je me félicite d'avoir importé plus de violons au Canada que tout autre Canadien. J'aurais préféré que ce Stradivarius demeure au Canada, mais les Américians semblent toujours avoir plus d'argent. Je l'ai offert d'abord au Canada".

Un porte-parole de l'Université de la Saskatchewan a affirmé que le Stradivarius de M. Kolbinson, dont le collectionneur jouait chaque jour, se classe pour la qualité parmi les six premiers sur un total de 500 distribués à travers le monde.

## Une résolution favorable à la législation de la marijuana

OTTAWA - Une conférence nationale sur la santé mentale, tenue sous les auspices des principales associations canadiennes de la santé ainsi que du gouvernement fédéral, a voté à l'unanimité une résolution visant à légaliser la possession de la marijuana et de certaines drogues psychédéliques.

Un comité formé de représentants du ministère fédéral de la santé, de l'Association canadienne pour la santé mentale, l'Association canadienne pour les arriérés mentaux, le "College of Family Practice", l'Association médicale canadienne, la "Canadian Pediatric Society" et l'Association psychiatrique du Canada, doit donner priorité à cette résolution dans son rapport de la conférence.

En 1841, quelques contrats autorisaient le transport de la correspondance par des courriers à pied, mais la plupart exigeaient que le parcours se fasse au moins à dos de cheval.

# Evénements

LE 30 MARS

Films français à la Bibliothèque Municipale d'Edmonton. Cette semaine: "Au pays de Neuve-France: l'Anse Tabatière", "Hutterites". La soirée débute à 7h.30 et l'entrée est gratuite.

*****

31 MARS

Congrès annuel des Dames Chrétiennes du Diocèse de St-Paul, à Bonnyville. Toutes les dames, AINSI QUE LEURS EPOUX, sont très cordialement invités à y participer. Pour plus de renseignements ou réservations, prière de téléphoner à l'un ou l'autre de ces numéros:

826-5737 - - 826-5670

*****

3 AVRIL

Concert de la Chorale "Les Intrépides" à l'Auditorium de l'Académie Assomption, à 20h.